

bonne SANTÉ mutualiste

« Existe-t-il pour l'homme
un bien plus précieux que la santé? »

Socrate »

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#101 MARS / AVRIL 2023

DOSSIER SPÉCIAL

NOS MÉDICAMENTS FILIÈRES ET DÉRIVES

P.4-5

Santé publique

Comprendre l'augmentation
de cotisation des mutuelles

P.22

Santé-environnement

Environnement et maladie
chronique: tout est lié

P.23

Ta santé t'appartient

Le droit d'aimer
qui vous voulez

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS
GAGNEZ
UNE SMARTBOX
BIEN-ÊTRE
P.24

bonne SANTÉ mutualiste



Didier Thévenot
Militant mutualiste
Président de la Mutuelle Générale de Prévoyance

Chers-ères adhérent-e-s



Des années de militance au cœur du mouvement mutualiste m'ont appris que c'est à partir de nos mémoires et de nos visions collectives que nous pourrons construire l'avenir. Informer nos adhérents dans le cadre permanent de l'éducation ouvrière et populaire est une mission mutualiste. Bonne Santé Mutualiste y contribue dans ce numéro, par un dossier étayé sur la fabrication et la diffusion de nos médicaments, par notre analyse sur la problématique de la fin de vie, et les raisons politiques et économiques pour lesquelles les mutuelles se voient obligées d'augmenter leurs cotisations.

Sur la réforme des retraites traitée dans le précédent numéro de *Bonne Santé Mutualiste*, il convient de rappeler que la posture politique et idéologique portée par le chef de l'État n'est pas nouvelle. Bien d'autres avant lui se sont essayés, et y sont parvenus, à détricoter les fondements de notre Sécurité sociale. Reporter l'âge légal de départ à la retraite en passant à 64 ans – et qui sait ? 67, 70 ans – a en fait une visée, celle d'inciter les Français à recourir à des fonds de pension privés où chacun sera « libre » de se construire une retraite par capitalisation. Se tourner vers ces assurances accroît les inégalités entre ceux qui pourront et ceux qui ne pourront pas se les payer.

Les Français et vous, mutualistes, êtes attachés au système de retraite par répartition, contrairement au gouvernement, qui promeut la capitalisation où la retraite, comme la santé, sont des marchandises. La mise en place de cette loi est un déni de démocratie. Ce sont des non-sens démographiques, économiques, sociaux et de santé, que de persévérer dans cette voie de l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite. D'autres choix politiques existent, d'autres solutions vous sont proposées par les syndicats et les partis de gauche.

Comme je l'évoquais au début de cet édit, vous avez les outils pour décider de l'avenir. En tant que mutualistes, nous avons, à travers notre patrimoine des mutuelles de travailleurs, tout le potentiel requis pour aider à créer les conditions du repositionnement de notre système de protection sociale. Exigeons le rétablissement des bases d'un fonctionnement et d'un financement respectueux de tous-tes, solidaire, réellement démocratique, financé par nos salaires et par les revenus financiers outrageusement exorbitants. Ne les laissons pas faire ! Participons aux manifestations et exigeons de passer par un référendum d'initiative partagée jusqu'au retrait de cette loi ! Avec nos mutuelles, agissons !

Salutations mutualistes engagées.



Sommaire #101

Santé Publique

3. Grève des médecins : Que penser de leurs revendications ?
4. Comprendre l'augmentation de cotisation des mutuelles
5. Brèves

Dossier Spécial

6. Nos médicaments
Filières et dérivés

Le cahier de vos mutuelles

Réforme des retraites

17. Les femmes injustement (re)traitées

L'asso qui crée du lien

18. Association AILE
18. Le Secours populaire français

Santé Publique

19. Fin de vie :
le débat est enfin ouvert

Territoires Solidaire

21. Le syndrome prémenstruel
Un réel impact sur la santé

Profession médicale

21. Le "kiné", un spécialiste qui vous veut du bien

Santé environnement

22. Environnement et maladies chroniques : tout est lié

Ta santé t'appartient !

23. Le droit d'aimer qui vous voulez
23. Le kiosque

Jeu concours

24. Avez-vous bien lu votre journal ?



www.mutuelledefranceunie.fr



www.mutuellesamir.fr



www.umfmb.fr



www.mutuellemth.fr



www.mutuale.fr



www.mutuelle-ensemble.fr



www.mutuelleloireforez.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Mars / Avril 2023 n°101
Directeur de la publication : Yannick Beaumont
Rédaction, conception et réalisation : Critères
Photographies : Adobe Stock et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé.
Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



Groupe
Entis

39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02
www.groupe-entis.fr

Grève des médecins: que penser de leurs revendications?

Les Français sont attachés à leur système de santé, à leurs soignants, à leur médecin. Des médecins qui multiplient depuis décembre grèves et manifestations, fait suffisamment rare pour interpeller. Que demandent-ils ? À quoi s'opposent-ils ? Quels sont les enjeux et conséquences ?

Le collectif Médecins pour demain, à l'origine en décembre d'une grève des médecins généralistes qui perdure en ce début d'année, revendique une hausse du tarif de consultation de médecine générale de 25 à 50 euros. Une augmentation de 100 % donc qui permettrait, affirme le collectif, de s'aligner sur le coût moyen des consultations en Europe.

Le tarif de la consultation

75 euros la consultation en Allemagne, 100 euros en Suisse, entre 30 à 40 euros en Espagne, entre 95 et 315 euros au Royaume-Uni... Les généralistes français apparaissent mal lotis. Mais il faut avoir en tête qu'en France le prix de la consultation n'est qu'une composante de la rémunération globale. En effet, les médecins sont à 80 % payés à l'acte. Le reste provient de forfaits en fonction du type de patient ou d'indicateurs de productivité. Or, si on considère les revenus – et non les tarifs de consultations –, les médecins français gagnaient en moyenne 91 670 euros en 2017 (statistiques DREES), ce qui est supérieur ou égal aux rémunérations des médecins britanniques ou allemands. La revendication du collectif divise d'ailleurs les médecins, l'opinion publique et les cofinanceurs que sont les organismes complémentaires, car un tel doublement du tarif augmenterait de facto les cotisations mutualistes et affaiblirait un accès aux soins déjà fragile. Certains syndicats demandent à passer à 30 euros. Lors des négociations, l'Assurance maladie avait quant à elle proposé de passer de 25 à 26,50 euros, ce qui représente déjà un effort non négligeable. À l'heure où nous imprimons ce magazine, les discussions n'ont pas abouti.

La délégation de compétences

Autre motif de grogne : les conditions liées au manque de praticiens, à la pesanteur administrative, aux consultations à la chaîne et aux semaines de 60 heures. La proposition de loi Rist, objet du

courroux des médecins, proposait de simplifier les demandes de certificats médicaux et la création de 10 000 postes d'assistants médicaux. Mais elle proposait aussi de délester les praticiens et de lutter contre la pénurie de praticiens dans les territoires en permettant un accès direct à d'autres professionnels de santé sans passer par la case "médecin traitant" et en étant remboursé, comme les infirmières en pratique avancée (IPA), les kinésithérapeutes, les orthophonistes.

Sur ce point, même le Conseil de l'ordre des médecins est monté au créneau. L'enjeu : ne pas laisser le Parlement inscrire dans la loi des dispositions qui ouvrent l'accès à des pratiques médicales sans consultation préalable. L'argument : seuls les médecins sont suffisamment formés pour poser un diagnostic et proposer une thérapeutique. Les médecins veulent rester au centre du dispositif de soins.

Le risque d'une médecine à deux vitesses

Les syndicats de médecin pointent le risque d'instaurer un système où certains pourront consulter de vrais médecins et d'autres, moins aisés ou

vivant en zone périphérique, seulement des officiers de santé. L'ordre des infirmiers de son côté y voit une façon de disqualifier les infirmières en pratique avancée. D'aucuns diraient que les médecins défendent les intérêts de leur corporation davantage que l'intérêt général. Eux plaident au contraire la nécessité d'un exercice coordonné par un médecin.

Mais aussi le risque du déconventionnement croissant

La proposition de loi Rist étend la responsabilité d'assurer la permanence des soins en ville – à savoir les gardes de nuit et de week-end – à tous les praticiens d'un territoire et non plus seulement aux généralistes. Les médecins libéraux ne veulent pas en entendre parler, arguant que le système actuel permet de couvrir 95 % de la permanence grâce aux volontaires. Une organisation syndicale menace, si les négociations bloquent, d'engager un mouvement de déconventionnement massif qui, pour le coup, nuirait gravement à l'accès aux soins, entérinerait les inégalités de santé, et saperait encore un peu plus les principes sur lesquels sont fondés la Sécu et le mutualisme...



Comprendre l'augmentation de cotisation des mutuelles

En 2023, les mutuelles ont été contraintes d'augmenter une fois encore leurs cotisations. Quelles sont les raisons de cette nouvelle augmentation ? Pourquoi les mutuelles à but non lucratif se voient-elles imposer les mêmes taxes que les assureurs ? Comment, *in fine*, sont utilisées vos cotisations ?



Inflation, crise du Covid-19, guerre en Ukraine, 100 % Santé, augmentation des coûts globaux de santé, autant de facteurs pesant sur les finances des mutualistes...

Tous les organismes de complémentaire santé ont eu à annoncer à leurs adhérents une augmentation des cotisations qui varie sensiblement selon le type de contrat, individuel ou collectif, et selon les structures (lire notre encadré sur l'enquête UFC-Que Choisir).

Les mutuelles, elles, ont limité autant que possible ces augmentations dans un contexte d'inflation qui a atteint les 5,2 % en 2022.

L'impact du 100 % Santé

Ce sont des décisions politiques et réglementaires qui constituent les principales causes de ces augmentations. « Avec la mise en place du 100 % Santé, les mutuelles ont vu leurs presta-

tions augmenter d'environ 60 % en dentaire et de plus de 150 % en audioprothèse » explique Julien Nolière, directeur général de Mutuale. « Prenons l'exemple des prothèses dentaires où historiquement, sur des options moyennes, le remboursement d'une prothèse était de 250 € par les complémentaires et de 75,25 € par la Sécurité sociale. Avec la mise en place du 100 % Santé, la part Sécu est passée à 84 € tandis que la part mutuelle est passée à 416 €. Soit +8,75 € pour la Sécurité sociale et +166 € pour les complémentaires en moyenne. » La prise en charge du coût de la santé a donc considérablement augmenté pour les organismes de complémentaires privés et les adhérents sup-

portent indirectement ce dispositif. Ce faisant, le désengagement de la Sécurité sociale se poursuit.

L'impact des taxes

Par ailleurs, la santé continue d'être taxée. Aujourd'hui, les cotisations sont taxées à hauteur de 14,07 %, ce qui correspond à prélever l'équivalent de deux mois de cotisations aux adhérents. Les organismes se retrouvent dans le rôle de collecteur d'impôts et dans une posture qui va à l'encontre des convictions des mutuelles à but non lucratif. Car taxer la santé, c'est la considérer comme un produit de consommation. « Considérons-nous que la santé doit être regardée comme un produit de consommation ou permette un accès aux soins au plus grand nombre ? » questionne Julien Nolière. L'arrêt de ces taxes permettrait instantanément de baisser les cotisations. « Pour rappel, les mutuelles à but non lucratif cherchent à équilibrer leurs comptes et donc à reverser le maximum des cotisations encaissées en prestations. Il est donc essentiel, pour atteindre un résultat à l'équilibre, de répercuter les taxes. Sans cela, c'est l'existence de nos mutuelles qui serait impactée à moyen terme. » D'autant qu'en parallèle la réglementation européenne impose de garder des réserves financières fortes garantissant la solvabilité des organismes auprès des adhérents.

LES ASSUREURS ONT DAVANTAGE AUGMENTÉ LEURS TARIFS QUE LES MUTUELLES

L'UFC-Que Choisir a réalisé une enquête sur les tarifs des contrats individuels de complémentaires santé et relevé une hausse médiane entre les tarifs de 2022 et ceux de 2023 de 7,1 %. Autre constat : parmi les différentes familles de complémentaires, les assureurs (+9 %) et les institutions de prévoyance (+8,8 %) ont davantage augmenté leurs tarifs que les mutuelles (+6,9 % en moyenne). Ce sont donc les organismes à but lucratif qui ont le plus répercuté les taxes et le 100 % Santé. Ce sont même les trois leaders du marché qui ont eu la main la plus lourde : Harmonie Mutuelle a augmenté ses tarifs de 9,1 %, Malakoff Humanis de 7,2 %, et Axa France de 9,7 %, préférant sans doute ne pas impacter leurs actionnaires.

Pour conserver ces réserves, tout en maintenant les niveaux de prestations, les mutuelles n'ont pas d'autre choix que de répercuter ces taxes.

Une priorité: l'accès à la santé

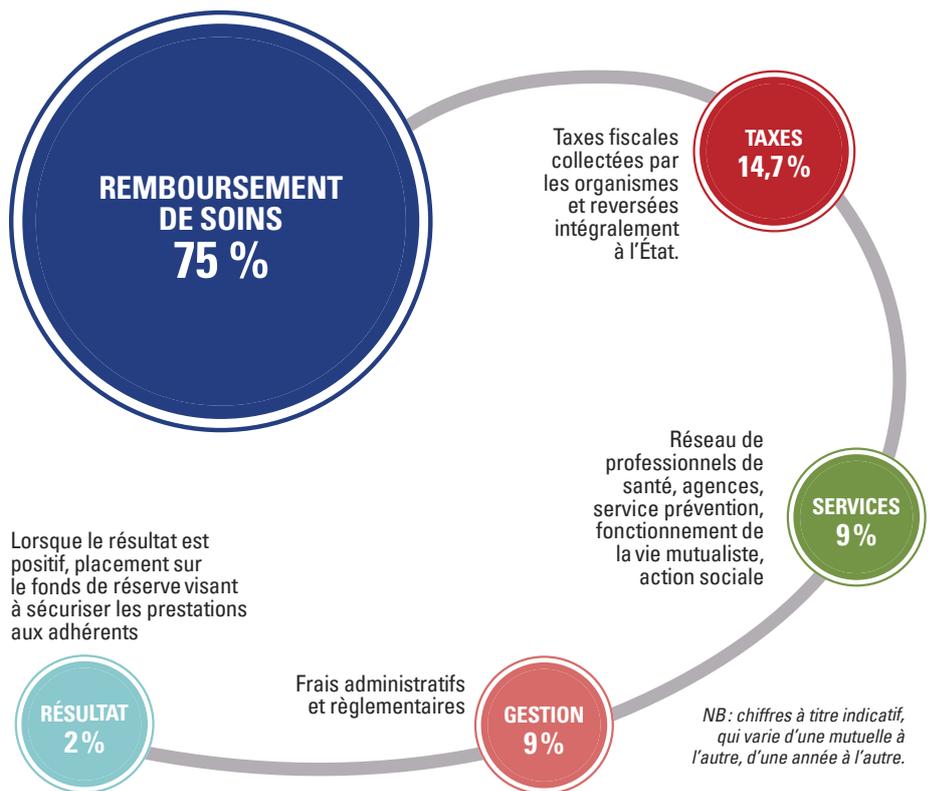
« Les mutuelles à but non lucratif n'ont pas d'actionnaire et donc pas de dividende à verser. Nous gérons nos entités mutualistes dans le but de reverser le maximum de prestations sur les cotisations encaissées » rappelle Julien Nolière. La taxation ne prend pas en considération cette spécificité puisqu'elle est appliquée à tous les organismes sans différencier ceux rémunérant des actionnaires des autres. Or, ce sont les mutuelles à but non lucratif qui ont été les plus soucieuses de limiter les augmentations pour impacter le moins possible le budget de leurs adhérents. En augmentant mécaniquement le coût de la santé, les choix politiques dessinent en creux un système à l'anglo-saxonne, avec un rôle à minima de la Sécurité sociale et l'essor de surcomplémentaires pour ceux qui le peuvent. À l'opposé de la conception de vos mutuelles. La santé n'est pas une marchandise!



En savoir +
Comment sont calculées les cotisations des mutuelles? Que financent-elles? Pourquoi les cotisations augmentent? Suivez le lien et vous aurez toutes les réponses!

DÉCOMPOSITION D'UNE COTISATION AVEC UNE MUTUELLE À BUT NON LUCRATIF

Pour 100 euros de cotisation santé



BRÈVES

IVG: une constitutionnalisation en demi-teinte

Le 1^{er} février, le Sénat adoptait un texte visant à faire entrer dans la Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Un vote serré puisque 166 sénateurs ont voté pour et 152 contre. Le texte finalement adopté a de quoi rendre sceptique quant à la sémantique utilisée et à ses conséquences: « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse. » Plusieurs problèmes se posent: on parle de liberté et non plus de droit, ce qui n'oblige pas l'État à développer les moyens pour garantir un accès égal à l'IVG. De même, on ne parle plus d'IVG mais de fin de grossesse et ces mots sont loin d'être synonymes. Sur une note plus positive malgré tout, on notera que l'IVG et la lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps sont défendus sur la place publique et dans les institutions régaliennes.

COVID: plus de mesures spéciales à partir du 1^{er} février

À partir du 1^{er} février, face à la baisse du nombre de contaminations, le ministère de la Santé a levé les derniers dispositifs mis en place pour limiter l'épidémie de Covid: l'isolement des personnes testées positives n'est désormais plus requis, tout comme les tests pour les cas contacts asymptomatiques. Les arrêts de travail dérogatoires sont désormais supprimés.



La générosité du youtubeur MrBeast pose quelques questions...

Le youtubeur américain vient d'annoncer qu'il allait offrir à 1 000 personnes une opération de la cataracte qui leur permettra de retrouver la vue. MrBeast, 24 ans, qui tire sa très grande richesse de défis – souvent très polluants – qu'il propose sur sa chaîne, entend donc faire acte de charité, alors qu'il profite d'un système inégalitaire qui lutte contre la solidarité. En France, notre système de protection sociale solidaire nous permet encore d'accéder à ce type d'opération, mais ce modèle, de plus en plus démantelé, tend à disparaître au profit de la charité des très riches. Allons-nous devoir jouer à la loterie auprès des milliardaires pour pouvoir se faire soigner à l'avenir?



NOS MÉDICAMENTS FILIÈRES ET DÉRIVES

Depuis plusieurs mois, une pénurie de médicaments frappe la France et les pays occidentaux, elle est d'autant plus visible qu'elle touche – entre autres – le paracétamol et l'antibiotique le plus prescrit aux enfants. Comment la France, qui fut longtemps le plus grand laboratoire pharmaceutique du monde, a-t-elle perdu la main sur ce secteur ? Comment et où sont fabriqués les médicaments ? Quels sont les enjeux actuels, entre intérêts privés et santé publique, de ces produits ?

Pour le paracétamol, les inquiétudes remontent à l'été. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) demande aux pharmaciens d'éviter de vendre plus de deux boîtes par patient, bien que les industriels affirment pouvoir répondre aux besoins. Mais, dès l'hiver arrivé, c'est la pénurie. Les ventes en ligne sont interdites pour tous les médicaments à base de paracétamol. Et alors que reviennent grippe et bronchiolite, l'amoxicilline sous forme de sirop destiné aux enfants manque aussi à l'appel. Les difficultés ne se résument pas à ces seules molécules. Plusieurs antidiabétiques sont signalés comme manquants dès septembre. Des traitements contre le cancer,

pour traiter les maladies cardiaques sont aussi en tension. En un seul semestre, 600 ruptures de médicaments ont été enregistrées.

Explosion des besoins

Les autorités et l'industrie pharmaceutique sont confrontées à ce phénomène de longue date mais celui-ci a pris de l'ampleur. L'ANSM a reçu en

**DES CHIFFRES
POUR Y VOIR CLAIR**
80 % des principes actifs
des médicaments sont produits
en Chine et en Inde.

2020 plus de 2446 signalements de ruptures de stock ou de risque de rupture de stock contre 1504 en 2019 et une moyenne de 1000 signalements les années précédentes. Pour l'ANSM, l'actuelle pénurie est liée à « une augmentation très importante de la consommation en antibiotiques couplée à des difficultés sur les lignes de production industrielle qui n'ont pas retrouvé leur capacité de production d'avant la pandémie de Covid-19 ».

Le laboratoire Sanofi dit avoir eu entre janvier 2022 et novembre 2022 une augmentation de 47 % des commandes sur leurs gammes pédiatriques par rapport à la même période l'année précédente. Le retour de la grippe et des bronchiolites serait en

16 % d'aggravations des pathologies

en lien avec une pénurie de médicaments constatés entre 1985 et 2019.

cause. Au niveau international, la hausse des besoins est de l'ordre de 6 % selon l'organisation professionnelle des entreprises du médicament (LEEM). Une pression que ressentent aussi les laboratoires français qui exportent, à l'instar d'UPSA, dont 43 % des volumes produits partent à l'étranger.

Rationnement, fabrication en pharmacie et hausse des prix

Pour faire face à la crise, le gouvernement a rationné et mis la pression sur les laboratoires pharmaceutiques afin de réapprovisionner les pharmacies. Mais il faut attendre février pour que soient livrées 750 000 boîtes d'amoxicilline dans les officines françaises. En attendant, et compte tenu de l'urgence de la situation, les quelques centaines de pharmacies autorisées à faire de la

“préparation magistrale” ont produit cet hiver de l'amoxicilline. Ce dispositif méconnu et très encadré par l'État a même été fluidifié fin décembre par l'ANSM, « à titre exceptionnel et temporaire », afin de répondre à hauteur de 30 % des besoins en janvier et février.

Parallèlement, les ministères de la Santé et de l'Industrie ont annoncé une autorisation des hausses de prix pour certains génériques essentiels en contrepartie d'engagement des industriels sur une sécurisation de l'approvisionnement du marché français.

Cette augmentation de tarif était réclamée par les fabricants de médicaments génériques, qui jugent les prix imposés pour les génériques trop bas pour continuer à vendre, voire à produire dans l'Hexagone. Car, en France, la politique du médicament est pilotée par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS). Les prix font l'objet d'accords. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie les pénuries. En Italie, la boîte de paracétamol est vendue 6 euros. En Allemagne, 9 euros. Les industriels préfèrent donc plutôt approvisionner nos voisins.

En effet, rien ne les oblige à vendre ici plutôt que là où vont leurs profits.

Les revers de la mondialisation

Les gouvernements dépendent donc d'une industrie qui répond à des logiques marchandes. Mais les pénuries sont aussi liées à la mondialisation du parcours du médicament qui a conduit à l'éclatement des différentes étapes dans de multiples sites, partout dans le monde. En cas de problème sur la chaîne de production, le risque de rupture est d'emblée très élevé et l'industrie pharmaceutique n'anticipe pas toujours ces aléas.

Pour le packaging des médicaments, la guerre en Ukraine a ainsi entraîné des difficultés d'approvisionnement en verre, carton et aluminium. Pour les matières premières, les industriels dépendent de

63,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires

pour les médicaments en 2021 en France, dont 49 % à l'exportation.



Trois questions à Michel Katchadourian, militant mutualiste

POUR UN PÔLE PUBLIC DU MÉDICAMENT

C'est une proposition de loi soutenue par nos mutuelles qui date d'avril 2020 mais qui fut rejetée depuis par le Sénat: la création d'un pôle public du médicament, qui nous sortirait de notre dépendance à certains États qui, eux, produisent et gèrent les flux des principes actifs.

Fabriquer de nouveau en France, c'est un impératif ?

Nous sommes devenus dépendants des pays asiatiques mais il ne faut pas pour autant cesser les coopérations internationales. Ces pays sont d'ailleurs eux-mêmes en situation de pénurie – ce qui a entraîné par ricochet les pénuries en Europe. Fabriquer est en effet un enjeu mais ce n'est pas le seul: il ne faut pas que l'industrie pharmaceutique soit décorrélée de la recherche. Il y a des pays spécialisés dans la production de génériques qui ne sont pas capables de produire un seul vaccin, l'Inde par exemple. Un pôle public du médicament, pour lequel je milite depuis 2003, doit à la fois disposer de la recherche, de la fabrication, de la distribution. Si nos chercheurs dans les CHU savent qu'on va pouvoir mener des cohortes d'études, breveter, produire, distribuer, ils ne partiront plus aux États-Unis. J'ajoute la distribution, d'autant qu'il faut conserver cette spécificité française qu'est notre réseau de pharmacies à mission de service public, avec une pharmacie pour 3000 habitants, ce qui garantit l'accès au médicament et limite la marchandisation de la santé, même si on a désormais dans les officines à la fois des médicaments remboursés et non remboursés. Or, un médicament, soit il est utile et donc remboursé, soit il est inutile et par conséquent dangereux pour qui croit soigner quelque chose en se l'auto-administrant.

Quel est l'enjeu autour des génériques, des remboursements, des prix des médicaments ?

Cela fait plus de 20 ans que je répète que, derrière le médicament générique, c'est une véritable stratégie politique ultralibérale qui se camoufle. Avec un triptyque:

- 1) les génériques low cost fabriqués dans des pays spécialisés dans la production de génériques et permettent d'afficher des prix accessibles mais sans investissement dans la recherche;
- 2) la fin des tarifs réglementés, c'est-à-dire la liberté des prix des “princeps” (nouveaux médicaments) remboursés par le système obligatoire sur la base des génériques;
- 3) l'essor de l'automédication non remboursée par la Sécurité sociale qui assure de belles parts de marché à l'industrie pharmaceutique.

Quid justement de l'articulation public / privé avec un pôle public du médicament ?

Le pôle public travaillerait en coopération avec les industriels, mais nous garantirions notre indépendance grâce à des laboratoires publics – certains issus de nationalisations – dont les salariés auraient un droit d'intervention et pourraient décider des grandes orientations, en concertation avec les associations de malades. Il faut former les conditions d'une industrie pharmaceutique qui travaille pour le bien public, ce qui permettrait notamment de stopper l'abandon par les trusts pharmaceutiques des produits dits “financièrement non rentables”, de fixer des prix uniques négociés dans la transparence avec l'ensemble des acteurs concernés. On peut faire coïncider les intérêts du public et du privé. Nous avons de belles organisations publiques: l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale); le CNRS qui a d'ailleurs constitué quelques unités mixtes avec des groupes pharmaceutiques, et signé plusieurs conventions de recherche de long ou de court terme avec l'industrie. Inversement, l'Institut Pasteur, fondation privée reconnue d'utilité publique, bénéficie, à hauteur d'environ 40 % de son budget, de subventions de l'État. Les passerelles existent déjà !





quelques acteurs de production géographique- ment très éloignés : 80 % des principes actifs à la base du médicament sont produits en Chine et en Inde, alors que seuls 20 % des principes actifs étaient produits hors Europe il y a trente ans. Avec la levée des restrictions en Chine, les besoins en antalgiques de la population chinoise ont explosé. Le gouvernement chinois a suspendu l'exportation de paracétamol, grippant le parcours

+7,7 % d'augmentation du chiffre d'affaires des médicaments en 2021 par rapport à 2020.

du médicament de tous les pays dépendants de ces exportations. Une dépendance que les gouvernements européens ont découvert à la faveur du Covid : la France n'avait pas de données sur la provenance des médicaments. Le gouvernement a commencé à demander aux laboratoires ces informations avec la pandémie.

Vers une relocalisation ?

La nécessité d'une relocalisation de la production, qui fait globalement consensus, du moins dans les discours, a donc refait surface. Le ministre de la Santé a rappelé que le plan d'investissement "France 2030" visait à « rapatrier toutes ces industries qui produisent ces médicaments essentiels » grâce à des incitations financières.

Le secteur pharmaceutique, bien qu'il se dise de bonne volonté pour relocaliser, ne manque pas de pointer du doigt un système français qu'il juge trop contraignant en matière de prix de vente, et une réglementation en Europe trop lourde.

Rappelons que la délocalisation de la fabrication du médicament en France dans les années 1990

visait à réduire les coûts et coïncide avec l'instauration de la LFSS. Les labos – et leurs actionnaires – ont fui. La dernière usine qui produisait le principe actif du paracétamol en France, à Roussillon en Isère, a fermé en 2008.



C'est un phénomène dénoncé par les professionnels de santé et la Ligue contre le Cancer : les pénuries de médicaments contre le cancer sont fréquentes et concernent de nombreux professionnels exerçant en oncologie. Elles concernent autant les traitements que les médicaments utilisés pour soigner l'effet des chimiothérapies. Un vrai sujet de santé publique car elles compromettent la guérison de nombreux patients.

Ironie de l'histoire, une usine pour relocaliser la production de paracétamol est en construction à Roussillon justement et devrait être opérationnelle en 2025. Elle est financée à hauteur d'un tiers par l'État, mais on ne sait comment le projet parviendra à concilier génériques "low cost" et fabrication au juste coût, santé publique et intérêts privés.

La relocalisation de la production n'est donc pas l'unique défi. Car il ne suffit pas de fabriquer en France pour assurer l'accès aux médicaments à la population locale. L'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament appelle ainsi à une relocalisation massive, voire à une production publique de médicaments. Ensuite, reste à déterminer que produire.

Quels sont les médicaments prioritaires ? Faut-il fabriquer des génériques à faible valeur ajoutée, fortement concurrencés par l'industrie chinoise ? Faut-il au contraire investir dans les traitements non commercialisés en France, faute de laboratoires prêts à rogner sur leurs dividendes ? Faut-il miser sur les médicaments de demain, les biomédicaments ? Une réflexion est en cours, affirme le ministère de la Santé, pour hiérarchiser médicaments et pathologies, et bâtir une politique du médicament.



Près de 80 % des pharmacies françaises se fournissent en médicaments auprès des quatre principaux grossistes-répartiteurs qui se partagent le marché. Ils sont chargés de se fournir directement auprès des laboratoires, de stocker puis de répartir les produits auprès des officines.

Près de vous, vos mutuelles

Vos mutuelles vivent, bougent, prennent position et sont présentes auprès de tous leurs adhérents. Ce cahier est le témoin de l'activité et de la proximité de vos mutuelles.

LA PRÉVOYANCE Un enjeu économique et social majeur

Face aux enjeux économiques et sociaux qui bouleversent la France ces dernières années, dont l'acmé se déroule dans la rue depuis le mois de janvier, la prévoyance mutualiste sonne comme la continuité d'un système de protection sociale égalitaire et solidaire. La rédaction de *Bonne Santé Mutualiste* a rencontré Didier Thévenot, militant mutualiste et président de La Mutuelle Prévoyance.



Bonne Santé Mutualiste :

De quelle manière la Mutuelle Générale de Prévoyance s'adapte aux enjeux sociaux actuels ?

Didier Thévenot :

La prévoyance, dans notre esprit mutualiste, est plus que jamais un enjeu économique et social majeur. La loi sur les retraites, l'inflation, les difficultés d'accès aux soins touchent directement les adhérents des mutuelles partenaires de La Mutuelle

Prévoyance. Plutôt que de nous y adapter, nous préférons créer les conditions de les appréhender par le socle commun de notre système de protection sociale. La prévoyance est un risque à fort impact social et économique, les conséquences portant sur des risques plus lourds qu'en santé. Il s'agit pour nous de contribuer en permanence au bien-être du plus grand nombre dans un esprit de solidarité et d'égalité. C'est dans cet esprit que nous intégrons les contraintes dans notre gestion économique et dans nos relations opérationnelles avec les mutuelles. La loi sur les retraites, par exemple, ne va pas faciliter notre équilibre.

B.S.M. : Comment, en tant que président de La Mutuelle Prévoyance, envisagez-vous l'avenir ?

D.T. : L'avenir doit se concevoir en alliant le contemporain avec l'expérience de l'histoire, surtout dans le contexte actuel de régression sociale et de déshumanisation de nombreux services en direction des personnes. Comme depuis la création de La Mutuelle Prévoyance, il nous faut collectivement trouver les moyens d'anticiper sur l'avenir afin de pouvoir continuer à accompagner les adhérents dans toutes les circonstances et tout au long de leur existence. Pour y parvenir, nous recrutons chaque année de nouvelles mutuelles partenaires et à chaque évolution de garantie, nous essayons d'innover et de veiller à bien traduire nos valeurs dans notre gestion et nos garanties.

B.S.M. : Justement, de quelle manière les structures mutualistes comme La Mutuelle Prévoyance doivent batailler sur les valeurs fondamentales du mutualisme ?

D.T. : En agissant pour contribuer au renforcement de la Sécurité sociale et en affirmant les valeurs des mutuelles de travailleurs. Il nous faut travailler sans cesse à mettre en avant l'exigence d'un juste financement de l'ensemble de notre système de protection sociale. Continuer de penser au bien-être des personnes en élargissant en permanence le périmètre d'intervention de la Sécurité sociale, comme par exemple la Sécurité sociale de l'alimentation, tels que le définissent les objectifs fondamentaux instaurés par les créateurs en 1945. En toutes occasions, nous devons rappeler les principes fondamentaux d'unicité et d'universalité de notre Sécurité sociale, seule manière de garantir à tous les mêmes droits et de limiter les inégalités sociales. La Mutualité doit se situer en accompagnant une Sécurité sociale de haut niveau de prises en charge, pour s'orienter davantage sur la prise en charge d'actes de prévention et la gestion d'œuvres sanitaires et sociales non concurrentielles de l'offre de soins de l'hôpital public. C'est la clé de notre esprit mutualiste d'égalité et de solidarité, entre les adhérents collectifs et individuels, entre les générations et entre les territoires.

B.S.M. : Quels sont les points clés et les réflexions actuels pour La Mutuelle Prévoyance ?

D.T. : Aujourd'hui La Mutuelle Prévoyance poursuit son développement et fait évoluer son organisation opérationnelle sous l'impulsion de son directeur général, Jean-Baptiste Verchay. Il s'agit d'offrir à nos partenaires des outils performants et adaptés aux évolutions permanentes afin d'avoir une bonne gestion, de permettre l'accompagnement et une formation de qualité, veiller à une offre de garanties elles aussi de qualité, permettre un parcours digital fluide tel que nous l'avons présenté entre autres à la dernière Journée de la Prévoyance. Enfin nous souhaitons différencier encore plus nos garanties de celles de nos concurrents, en faisant en sorte que nos valeurs y soient encore mieux représentées. Des réflexions sont en cours via la prévention, d'autres garanties d'assistance ou de nouvelles idées pour accompagner les adhérents en cas de coup dur.

VOS MUTUELLES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

Rendez-vous pour les prochaines Rencontres Santé Mutualistes!

Les 15^e Rencontres Santé Mutualistes auront lieu le 28 avril prochain au Météore, à Meythet. La journée d'échanges et de tables rondes portera sur la précarisation du travail et l'ubérisation.

Quelles sont les conséquences de la précarisation du travail? Trois intervenants invités par la Mutuelle de France Unie et par l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc essaieront de répondre à cette question d'actualité:

la chercheuse Danièle Linhart, le médecin du travail Marielle Dumortier et le syndicaliste Alain Alphon-Layre. Orchestrée par la journaliste Corinne Chevreton, la journée sera animée ponctuellement par la compagnie de théâtre d'improvisation PDG et Cie. **Entrée gratuite sur inscription sur le site www.rdv-prevention-sante.fr** Retrouvez toutes les informations sur les sites Internet de la Mutuelle de France Unie et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc.



MUTUELLE DE FRANCE UNIE

Pratique et fluide, "Mon Espace Personnel" vous accompagne au quotidien

Depuis octobre 2020, « Mon Espace Personnel » permet aux adhérents d'avoir, en quelques clics, leur mutuelle à portée de main. Nous avons rencontré Camille Dumeignil, qui se sert de son espace personnel très régulièrement.

À bientôt 30 ans, Camille vit entre la Haute-Savoie et Auxerre, où elle donne des cours d'économie à l'université de Bourgogne. Depuis le début de l'année 2022, elle et son fils sont couverts par le contrat de complémentaire santé de son conjoint. Travaillant à Stäubli, lui et sa famille sont protégés, comme tous les salariés, par la Mutuelle de France Unie. Son espace personnel? Camille l'a très rapidement pris en main.

Une application simple et pratique...

« J'utilise l'espace personnel de ma mutuelle depuis mon ordinateur. J'y vais assez fréquemment,

notamment pour consulter l'avancement de mes remboursements ». C'est d'abord dans le but de gagner du temps que Camille a commencé à l'utiliser. « C'est un réel gain de temps que tout se passe en ligne. C'est très pratique pour moi qui dois gérer des déplacements et la vie de famille. Mon espace personnel me permet de suivre les remboursements pour mon conjoint, mon fils et moi, d'envoyer des documents et de faire des demandes de devis. »

... qui n'oublie pas la proximité

Camille l'avoue sans détour, son espace person-

nel lui apporte de la flexibilité: « À n'importe quel moment, de chez moi, au travail, peu importe, je peux tout consulter. De plus, ce que j'apprécie, c'est que, si j'ai un souci, je peux appeler et avoir une réponse rapide d'une téléconseillère. » Véritable prolongement de nos services mutualistes, "Mon Espace Personnel", disponible sur ordinateur, tablette et mobile, permet d'accompagner nos adhérents dans toutes leurs démarches, et bien plus encore. Ils retrouvent également des articles santé et bien-être, la géolocalisation des professionnels de santé, leur carte Tiers Payant consultable et téléchargeable, toutes nos actualités mutualistes ainsi qu'un accès à notre réseau de soins.

Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à télécharger gratuitement notre application sur les stores Apple ou Google ou à vous rendre sur le site internet monespace.mutuelledefranceunie.fr

MUTUELLE DES TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS

La Mutuelle des Territoriaux et des Hospitaliers, toujours plus proche de vous

Dans le courant du mois d'avril, les adhérents de la Mutuelle des Territoriaux et Hospitaliers auront accès à un nouvel espace personnel permettant de faciliter les échanges avec leur mutuelle. Un outil pratique pour gérer rapidement et efficacement toutes vos démarches santé en quelques clics.

Disponible sur ordinateur, tablette et smartphone, l'application MTH Espace Personnel permettra à la Mutuelle des Territoriaux et des Hospitaliers de vous accompagner au quotidien.

Votre mutuelle dans la poche

Grâce à MTH Espace Personnel, demandez un remboursement ou une

prise en charge en envoyant une simple photo, accédez facilement à votre carte de Tiers Payant, visualisez vos contrats santé, prévoyance et assurance, consultez vos remboursements, géolocalisez les professionnels de santé autour de vous... Si MTH Espace Personnel facilite vos échanges avec votre mutuelle, cette dernière met également à l'honneur la prévention, avec des parcours santé et bien-être, mines d'infos pratiques et de conseils pour devenir acteur de sa santé.

Rendez-vous sur monespace.mutuellemth.fr !

L'application MTH Espace Personnel sera disponible gratuitement sur les

Rendez-vous sur monespace.mutuellemth.fr



stores Apple et Android en tapant MTH Espace Personnel. Besoin d'aide? Nos conseillers mutualistes vous accompagneront avec plaisir pour créer votre compte et découvrir toutes les fonctionnalités. **Contactez-les au 04 78 62 26 98.** Bonne découverte!

Sections Rhône et Loire: une nouvelle directrice et une fusion

À l'occasion des vœux de début d'année, le président de la section Rhône-Loire, Antoine Chatagnon, a présenté la nouvelle directrice régionale Rhône et Loire, Aurore Le Roy. Celle-ci a la charge de fusionner les deux sections pour rassembler les forces mutualistes sur ces deux territoires.

C'est dans les locaux de la mutuelle situés dans le quartier de Montreynaud qu'Antoine Chatagnon a présenté, devant le maire de Saint-Étienne, des élus des sections Rhône et Loire et des adhérents, Aurore Le Roy, directrice régionale de la Mutuelle de France Unie.

Rassembler les forces

Aurore Le Roy a intégré la mutuelle en septembre 2022 en tant que directrice régionale de la Mutuelle de France Unie. Issue du monde assurantiel, elle a commencé sa carrière en tant que conseillère jusqu'à devenir directrice d'équipe. À la tête de la région mutualiste, elle souhaite « promouvoir [les] actions sociales auprès des associations de quartier et [des] partenaires [de la mutuelle] »

et « rassembler [les] forces mutualistes dans une nouvelle organisation ».

Une fusion au service de la santé des adhérents

Cette fusion entre les sections Rhône et Loire était nécessaire. « Elle confirme la volonté de la mutuelle de renforcer sa régionalisation, sa politique de mutualisation et donc sa proximité. » Avec cinq centres dentaires, six centres optiques et six lieux d'accueil mutualistes, la Mutuelle de France Unie

permet à ses 10 000 adhérents du territoire d'avoir un accès aux soins renforcé. « L'accès aux soins est un droit, et c'est notre ADN », précise Antoine Chatagnon.

Cette fusion est non seulement nécessaire en termes d'organisation, mais elle permettra également de faire vivre les solidarités générationnelles chères à la mutuelle.

Et Aurore Le Roy de conclure: « Notre action est déterminée par notre histoire et nos valeurs. »



Lors de la présentation des vœux du début d'année, Antoine Chatagnon (à droite), président de la section Loire de la Mutuelle de France Unie, a présenté Aurore Le Roy (à gauche), directrice régionale, et son équipe: Sahra Yahi, Corinne Nowicki, Anne-Marie Perbet et Karima Hamidi, conseillères mutualistes, ainsi que Pierrette Nicolas, administratrice de la mutuelle.

À Saint-Paul-lès-Dax, la Mutuelle de France Unie a organisé un Thé Santé

Le 20 décembre dernier, la section Landes de la Mutuelle de France Unie a organisé, à l'agence mutualiste de Saint-Paul-lès-Dax, un Thé Santé.

Au programme, une dégustation de thés et infusions produits par la Scop-Ti et des informations sur la réforme

de 100 % Santé, encore méconnue des adhérents.

Un "tea-time" convivial

Ce Thé Santé était l'occasion pour les adhérents de découvrir et de déguster la gamme de thés 1336,

produits par la coopérative Scop-Ti, à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône. L'histoire de la lutte des salariés de Fralib, en 2012, a d'ailleurs particulièrement intéressé les adhérents présents, d'autant que l'agence mutualiste de Saint-Paul-lès-Dax est un point de vente de ces thés 100 % naturels.

Le 100 % Santé en questions

« Parce que la réforme du 100 % Santé est encore méconnue de la plupart des adhérents, nous avons préparé un petit quiz pour commencer le débat », précise Sandrine Arenal, présidente de la section Landes. « Il a fallu leur expliquer que le reste à charge était principalement porté par les mutuelles, ce qui les a stupéfaits. »

Ce débat a permis d'autres échanges sur les soins médicaux, notamment sur les déremboursements, sur les dépassements d'honoraires et tous ont pu évoquer leur propre expérience. « Nos adhérents sont repartis satisfaits de cette action de proximité et de convivialité », conclut Sandrine Arenal.



Autour de Sandrine Arenal, présidente de la section Landes, les adhérents de la section sont venus déguster les délicieux thés 1336 tout en discutant de la réforme de 100 % Santé. Un moyen de se tenir informé en toute convivialité.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE / JURA

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, LE MEILLEUR REMÈDE !

Cette année 2023 marque pour la section Jura de la Mutuelle de France Unie son soutien au club de sports gymniques La Jurassienne. Une façon de soutenir l'activité physique, qui va de pair avec une bonne santé.

« Notre section locale a toujours mis en avant l'activité physique. Nous avons des échanges réguliers avec le club, à travers nos parcours scolaires et activités périscolaires. Quand nous sommes devenus parents, nous avons continué de leur faire confiance pour nos enfants », explique Élodie Balay-Pernet, responsable du secteur mutualiste. « Aujourd'hui, nous soutenons financièrement le club qui a aujourd'hui plus de 140 ans. Mais nous envisageons un partenariat pour que nos aînés puissent avoir accès à une activité physique et restent en bonne santé ».

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

LA MUTUELLE DE FRANCE UNIE RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC L'AMICALE DES FRONTALIERS

Depuis plus de quarante ans, la Mutuelle de France Unie protège les frontaliers, ces personnes qui vivent en France et travaillent en Suisse. En 2021, la mutuelle a signé un partenariat avec l'Amicale des Frontaliers, qu'elle renouvelle cette année.

Cette association créée en 1962 défend les intérêts de ces travailleurs au statut particulier dans tous les domaines. Le partenariat avec la Mutuelle de France Unie permet aux frontaliers d'être accompagnés dans toutes leurs démarches en matière de santé et de prévention.

Contact Mutuelle de France Unie frontaliers : 04 50 87 02 40

En savoir + : www.amicale-frontaliers.org

RETROUVEZ LA SOIRÉE-DÉBAT SUR L'UBÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ EN VIDÉO

Le 18 novembre dernier, la Mutuelle de France Unie organisait une soirée-débat autour du thème "Ubérisation de la société."

Auto-entrepreneurs : un choix ou une contrainte ? en présence de Gérard Filoche et d'Yvan Perez. Si vous n'avez pas pu y assister, pas de panique, scannez ce QR Code et retrouvez nos invités.



MUTUELLE DE FRANCE UNIE

SECTION TERRITOIRE DE BELFORT

« Sans le numérique, le quotidien est compliqué »

Savoir se servir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur n'est pas inné et de nombreuses personnes sont encore mal à l'aise avec le digital. Pour y remédier, l'agence Mutuelle de France Unie de Belfort a fait appel aux jeunes engagés du service civique d'Unis-Cité pour des ateliers d'aide à l'outil informatique.

Le premier atelier s'est déroulé le 26 janvier dernier à l'agence de Belfort. « Nous avons fait venir les participants à des heures différentes, ce qui nous a permis de nous consacrer pleinement à chacun d'eux », explique Florent Zyta, initiateur du projet. Après un moment d'échanges pour évoquer leurs besoins et de leurs difficultés, Anaïs, Maya et Livier, les trois jeunes en service civique, ont pu aider les adhérents.

Des demandes précises et variées

Comment envoyer un SMS ou compléter des informations sur un site du gouvernement ? Les demandes étaient aussi précises que diverses. Une adhérente écrit des poèmes mais ne savait pas les transcrire pour en faire un recueil. Une autre avait besoin d'aller sur Internet pour valider sa carte d'invalidité. Un autre voulait jouer à des jeux sur son téléphone. Les trois services civiques ont répondu à chaque demande avec pédagogie.



Anaïs, Maya et Livier, les trois jeunes en service civique d'Unis-Cité, ont permis à quatre adhérents de la Mutuelle de France Unie d'être plus à l'aise avec l'outil informatique.

« Ce que tu ne connais pas ne te manque pas »...

... Et pourtant, les tâches administratives nécessitent du matériel, un accès à Internet et un savoir-faire que tout le monde n'a pas. Ces ateliers réguliers permettent aux adhérents d'apprendre les rudiments de l'informatique. À l'issue de ces deux heures conviviales, tous les participants étaient satisfaits.

Les ateliers d'aide à l'outil informatique reviennent chaque mois dans l'agence de Belfort. Pour vous renseigner et vous inscrire, contactez Béatrice Luba (agence de Belfort) : 03 84 54 04 05. Ateliers ouverts à tous, adhérents ou non à la Mutuelle de France Unie.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

En Haute-Savoie, la Mutuelle de France Unie soutient la filière outdoor

Depuis 2017, la Mutuelle de France Unie est partenaire d'Outdoor Sport Valley (OSV). Une façon de soutenir une filière locale, celle de l'outdoor, de valoriser la pratique sportive et la protection de l'environnement.

Créée en 2010 par les acteurs de l'économie outdoor, OSV est une association basée à Annecy-le-Vieux qui œuvre au développement économique de la filière outdoor. Elle compte à ce jour plus de 300 membres.

Un bassin historique et des valeurs communes

« La Mutuelle de France Unie et OSV partagent le même bassin historique de création qu'est la Haute-Savoie » précise Frédéric Weber, directeur du développement du Groupe Entis.

Pour donner une plus grande visibilité à la mutuelle au sein du réseau OSV, il a développé ce partenariat en se fondant sur les valeurs communes : la proximité, le soutien aux entreprises locales via des services mutualisés, la solidarité, la préservation de l'environnement et la promotion de la pratique sportive.

« Cette dernière favorise la bonne santé et c'est notre cœur de métier » ajoute Christophe Couvé,

conseiller entreprises à la Mutuelle de France Unie.

« Un partenariat de co-construction »

C'est à travers des actions communes que les deux entités, la Mutuelle de France Unie et OSV, expriment leurs valeurs communes. « Nous répondons présent en matière de protection sociale aux entreprises du milieu de l'outdoor, notamment grâce à la gamme spécifique dédiée que nous avons créée pour les membres adhérents OSV en santé et en prévoyance » ajoutent Christophe Couvé et Carine Bich, technico-commerciale en appui au service développement. « La Mutuelle de France Unie a mis en place des actions ludiques tournées vers les membres d'OSV, pour prévenir les troubles musculo-squelettiques, pour améliorer la qualité de vie au travail. En 2020, nous avons proposé un webinar sur la santé au travail suite au déconfinement. Aujourd'hui, nous faisons des rencontres RH pour partager des thèmes d'actualité en cohérence avec nos valeurs » précise Frédéric Weber. « Nous apportons de la prévention au service de la santé des membres d'OSV, mais aussi notre expertise de mutuelle sur les sujets de protection sociale ».

En savoir + : www.outdoorsportvalley.org

La Mutuelle de France Unie, partenaire de l'ABonne Journée

L'ABonne Journée, c'est une journée dédiée à la sensibilisation au don du sang, organisée par l'Union départementale des donneurs de sang bénévoles de Haute-Savoie, qui aura lieu le 13 mai prochain. Cette journée a bénéficié du soutien financier du Fonds de promotion de la santé de la Mutuelle de France Unie.

Créée en 1984, l'Union départementale des donneurs de sang bénévoles de Haute-Savoie a deux missions : celle de faire le lien avec l'Établissement

français du sang, qui organise et réalise les collectes et sensibiliser la population à la nécessité de donner son sang. Pour ce faire, elle organise régulièrement des événements de promotion du don du sang.

L'ABonne Journée

Avec l'ABonne Journée, l'objectif est de transformer les jeunes en "Ambassadeurs", qui transmettent les valeurs et les enjeux du don à leurs proches. Cette journée sportive accessible

à tous commence en amont, dans les classes du territoire, grâce à des actions de sensibilisation pédagogiques.

La journée du 13 mai sera quant à elle dédiée à la promotion du don du sang, grâce à des parcours et activités (VTT/VAE, Trail, Rando, Handisport) organisées autour du lac de Marzens, entre Faverges et Ugine.

En savoir + :

www.labonnejourneesang.wordpress.com

La Mutuelle Générale de Prévoyance devient La Mutuelle Prévoyance!



Cette 26^e Journée de la Prévoyance, qui s'est déroulée à la Fondation Mérieux près d'Annecy, a été l'occasion pour les équipes de la mutuelle de présenter aux mutuelles adhérentes leur nouvelle identité.

Ce sont près de 180 personnes des 35 mutuelles et partenaires qui étaient présents à cette journée traditionnelle dédiée à la prévoyance, qui constitue un moment fort en ressources et en outillage pour les mutuelles. L'occasion de rappeler l'importance de la prévoyance et de

présenter dans le détail la nouvelle identité de la mutuelle.

Anticiper les aléas de la vie

Le président Didier Thévenot a rappelé, lors de son mot d'introduction, l'importance de la prévoyance pour garantir autonomie et indépendance tout au long de la vie. La prévoyance permet ainsi d'anticiper financièrement les aléas de la vie : accident, hospitalisation, maladie ou décès. Face à l'imprévisible et aux risques lourds, depuis 1986, les garanties de La Mutuelle

Prévoyance permettent de mettre à l'abri sa famille et ses proches.

Une nouvelle identité qui correspond aux valeurs portées

La Mutuelle Générale de Prévoyance devient La Mutuelle Prévoyance mais ne renie rien de sa solidarité historique. Qui dit nouveau nom dit aussi nouvelle identité graphique : « Il fallait que sur tous les canaux, notre image corresponde à nos valeurs », précise le directeur général de la mutuelle, Jean-Baptiste Verchay. Seule véritable mutuelle de prévoyance dans le paysage mutualiste, La Mutuelle Prévoyance a décidé de mettre en avant ses particularités, celles d'une actrice spécialisée dans la prévoyance qui met l'humain au centre de ses réflexions et de ses actions.

Depuis 50 ans, le centre optique de Roanne fait vivre les valeurs mutualistes

Le centre optique Écouter Voir de Roanne fête cette année ses cinquante ans ! Cinquante ans de valeurs mutualistes. Cinquante ans d'actions pour que tous puissent avoir accès à une meilleure vue. Cinquante ans à l'écoute de la santé des patients.

Pour l'occasion, l'Union des Mutuelles de France Loire organise toute l'année au sein du centre optique et audition une exposition qui allie prévention et histoire.

Une origine ouvrière et militante

Tout commence au sein des Ateliers roannais de construction textile, lorsque, sous la houlette de Maurice Marchand, des militants syndicaux appartenant au comité d'entreprise décident de créer une section mutualiste de Mutuelle des Travailleurs de la région lyonnaise au sein de leur entreprise.

Trois ans plus tard, la section devient la Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Loire, déménage rue Jean-Jaurès et ouvre des cabinets dentaires et un centre optique. « Ces militants ouvriers et syndicaux se sont attelés à faire en sorte que tout le monde puisse accéder aux soins, notamment aux soins dentaires et optiques qui étaient mal remboursés. Ils ont donc mis en place prioritairement ces deux œuvres sociales à Roanne », précise Arnaud Plantard, directeur de l'Union des Mutuelles de France Loire.

Une vision mutualiste de la santé

Et cette volonté mutualiste empreinte de valeurs solidaires se retrouve encore, cinquante ans plus tard, au sein du centre optique. « Nous avons une approche de santé. Nous proposons des équipements qui correspondent aux besoins des adhérents pour qu'ils voient mieux. Nous ne sommes pas dans le profit puisque nous n'avons aucun actionnaire. Les quatre opticiennes du centre optique de Roanne ne sont pas des vendeuses, elles sont toutes diplômées du BTS d'opticien et deux ont des diplômes supérieurs de la filière optique et sont donc plus que qualifiées pour satisfaire les besoins visuels des patients », ajoute Arnaud Plantard. En 2018, le centre optique déménage pour intégrer l'espace santé pluridisciplinaire Maurice-Marchand, un espace créé par Santé Mut Roanne qui regroupe les activités mutualistes du

territoire en un seul endroit. Sous l'enseigne Écouter Voir, il intègre également une cabine d'audition.

50 ans, ça se fête!

« Nos valeurs sont toujours restées les mêmes qu'au départ, bien que nous ayons changé plusieurs fois de nom et d'adresse. Pour marquer nos cinquante ans, nous avons préparé une offre promotionnelle à retrouver en magasin ainsi qu'une exposition qui retrace l'histoire riche du centre optique. Et puis, nous sommes mutualistes avant tout, et il était important pour nous de mettre à disposition des patients des panneaux de prévention pour leur expliquer les différentes pathologies de l'œil et de l'oreille », conclut Arnaud Plantard. L'exposition sera présente dans le centre durant toute l'année 2023.



MUTUELLE ENSEMBLE

Aider les plus démunis et installer la solidarité

Le fonds de dotation de La Mutuelle Prévoyance – ancienne Mutuelle Générale de Prévoyance – a remis début janvier un chèque de 5 000 euros à l'association Les Paniers solidaires Nord Alpilles, pour aider les plus démunis.

C'est le président de la mutuelle Ensemble qui a remis, le 4 janvier dernier, au nom de La Mutuelle Prévoyance, un chèque de 5 000 euros au président de l'association Les Paniers solidaires Nord Alpilles, Christophe Thévenon. Fondée en 2008 et reconnue d'utilité publique, l'association, via deux épicerie et une épicerie itinérante, entend lutter contre les injustices sociales et les inégalités en permettant à

chaque bénéficiaire de redevenir acteur de son budget et de manger à sa faim. Grâce à la somme remise par le fonds de dotation de La Mutuelle Prévoyance, l'association pourra soutenir concrètement près de 300 familles en difficulté, organiser des événements, mais également acheter des denrées auprès d'autres associations et producteurs du territoire. L'objectif est qu'à terme les bénéficiaires retrouvent pleinement leur autonomie. Pour ce faire, une équipe de bénévoles est mobilisée autour de valeurs fortes : laïcité, solidarité active et responsable, écoute et rigueur.

En savoir + : www.les-paniers-solidaires.com



Jean Chaubet, président de la mutuelle Ensemble, a remis le 4 janvier dernier à Christophe Thévenon, président de l'association Les Paniers solidaires Nord Alpilles, un chèque de 5 000 euros du fonds de dotation de La Mutuelle Prévoyance.

La mutuelle Ensemble organise un CAM sur la sécurité routière

Le 20 janvier dernier, la mutuelle Ensemble s'est associée à l'association AILE (Association d'Intérêts vers la Logique à l'Emploi) pour l'organisation d'un CAM (Comité d'Action Mutualiste) consacré à la sécurité routière.

Depuis 2005, l'association AILE propose à des publics en difficulté pour qui l'examen du permis de conduire se révèle impossible à obtenir dans le circuit marchand classique des ateliers Code de la route et une auto-école sociale.

Dans ce cadre, la mutuelle Ensemble a sollicité l'association pour un atelier de remise à niveau du Code de la route, pour que tout le monde roule en toute sécurité.

Rappels et mises en situation

Après un rappel des différentes signalisations et des règles à respecter dans les intersections simples



Grâce à des lunettes spécifiques, les participants au CAM consacré à la sécurité routière organisé par la mutuelle Ensemble et l'association AILE se sont rendu compte de la difficulté d'avoir de bons réflexes et de se concentrer sous l'empire d'alcool ou de drogue.

et complexes, les adhérents de la mutuelle Ensemble ont été mis en situation. Grâce à des lunettes simulant la conduite sous l'empire de l'alcool et de la drogue, tous ont pu évaluer leurs réflexes en effectuant un parcours tracé au sol.

Difficile de conserver de bons réflexes dans ces conditions!

La bénévole de l'association en a profité pour rappeler que, en cas de contrôle, le cannabis peut se détecter jusqu'à une semaine après la prise.

Les participants ont été enchantés par cet atelier riche et convivial.

La mutuelle Ensemble, accompagnée de l'association AILE, renouvellera dans un futur proche cette matinée de sensibilisation à la sécurité routière.

En savoir + : www.autocolesociale-aile.com

SAMIR

Bourg-lès-Valence mise sur la SAMIR pour protéger ses administrés

C'est une première en France, la ville de Bourg-lès-Valence a ouvert une "Maison du pouvoir d'achat". La mutuelle SAMIR a été retenue par l'équipe municipale pour protéger les Bourcains en matière de santé.

L'objectif de la Maison du pouvoir d'achat de Bourg-lès-Valence est clair : faire faire des économies aux habitants de la ville dans de nombreux domaines.

Le pouvoir d'achat en question

Une fois par semaine, la ville de Bourg-lès-Valence propose donc à ses administrés de souscrire à des contrats compétitifs.

Sans condition de ressources, tout le monde peut accéder à ces contrats qui permettent de faire des économies substantielles. Le secret ? Ce sont des contrats collectifs, négociés en amont ! De l'assurance pour animaux aux alarmes pour habitations, en passant bien entendu par la mutuelle, l'idée est que les habitants de Bourg-lès-Valence préservent leur pouvoir d'achat.

Une mutuelle à coûts maîtrisés

La municipalité a lancé un appel d'offres pour la complémentaire santé et c'est la mutuelle SAMIR qui a été retenue. Cette dernière propose ainsi des garanties santé à tarif groupé permettant aux habitants de la commune de réaliser des économies par rapport à une mutuelle classique. Ainsi, toutes les semaines, la conseillère mutualiste Peggy Vandroz fait une permanence à la maison du pouvoir d'achat pour renseigner les administrés de Bourg-lès-Valence.

Des Nuits sorores pour le CAM 8 MARS

À l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le CAM 8 MARS a participé à la première édition des Nuits sorores, le festival féministe d'Annecy

Dans les forges de Cran-Gevrier et dans l'ancienne chapelle désacralisée de l'Annonciation, le festival féministe organisé par la Soro – Nous Toutes 74 s'est tenu du 4 au 10 mars.

Un festival féministe à Annecy

Créer un événement féministe, collectif, culturel et militant était l'ambition de la Soro – Nous Toutes 74, afin de « se former et d'informer pour comprendre le féminisme et déconstruire les injonctions sociales et sociétales ». Une exposition accessible librement, des ateliers de groupe sur



Muriel Salle et le Dr Lucia Rugeri sont intervenues à l'initiative du CAM 8 MARS lors du festival Les Nuits sorores, pour parler de la santé des femmes.

inscription, des tables rondes et des conférences sur divers sujets... tout au long de la semaine, la sororité a primé.

La santé des femmes en question

Sollicité, le CAM 8 MARS a organisé une soirée riche en échanges et débats sur le thème de la santé des femmes. Grâce aux interventions de Muriel Salle, historienne spécialiste de l'histoire des femmes et co-autrice du livre *Femmes et santé, encore une affaire d'hommes*, et de Lucia Rugeri, médecin hospitalier qui a participé à la création d'une structure dédiée aux femmes présentant des souffrances liées à leurs règles, à Lyon. Les deux intervenantes ont permis d'apporter un éclairage précis sur la manière dont les femmes sont des patientes, des soignantes et les maux qu'elles éprouvent. Un focus a ainsi été fait sur l'endométriose, maladie silencieuse et pourtant si douloureuse, dont souffre 1 femme sur 10 en France sans que le diagnostic soit facilité.

L'événement littéraire TReQ fait sa 13^e édition !

Le 2 février dernier, LCE 74 a officiellement lancé la 13^e édition de l'événement littéraire TReQ (Trois Romans en Questions). Un moment convivial à la MJC de Meythet où Olivier Liron, qui a participé à la 9^e édition du jeu, a présenté son nouveau roman.

L'an dernier, TReQ a réuni 145 personnes réparties en 35 équipes, prêtes à répondre à toutes les questions sur trois romans choisis par les équipes organisatrices. « C'est un succès à chaque édition. Le public répond présent à cet événement unique en Haute-Savoie ! » précise Véronique Salaman, administratrice en charge de la culture à LCE 74.

Une soirée de présentation

C'est elle qui a animé la rencontre avec Olivier Liron, devant une quarantaine de personnes dont

certaines se sont inscrites au concours. « Les échanges ont été nombreux et très intéressants. C'est tout l'intérêt de rencontrer un auteur dont on a lu l'œuvre. Olivier Liron a vécu TReQ de l'intérieur en 2019. Il a présenté *Le Livre de Neige* (Gallimard), son dernier roman. »

Trois livres en jeu

La soirée a été l'occasion de présenter les trois romans sur lesquels les équipes devront s'affronter le 9 juin prochain : *Les Silences* d'Ogliano d'Elena Piacentini, *Débarquer* d'Hugo Boris et *Tibi la Blanche* d'Hadrien Bels. « Comme l'an dernier, certaines des équipes seront composées de lycéens qui ont ces trois romans au programme. Nous allons organiser une rencontre avec un auteur. »

Pour vous inscrire : www.lce74.fr

Rubrique "Retour sur le lancement de TReQ 2023"



Véronique Salaman a animé la soirée de présentation de cette nouvelle édition de TReQ, accompagnée d'Olivier Liron, venu présenter son nouveau roman *Le Livre de Neige*.

Les mutuelles d'Alternative Mutualiste manifestent pour les retraites

De Bordeaux à Grenoble en passant par Lorient, Belfort, Le Creusot ou les Landes, les mutuelles adhérentes à Alternative Mutualiste ont activement manifesté contre la réforme des retraites.

Les 19 et 31 janvier, les 7, 11 et 16 février, les 7, 11 et 15 mars, les mutualistes étaient dans la rue pour dire non à la réforme des retraites qui décalerait l'âge de départ de 62 à 64 ans.

Un non-sens pour nos mutuelles qui revendiquent un âge de départ à 60 ans après 37,5 ans de cotisation. Dans tous nos territoires mutualistes, la mobilisation et l'action ont primé aux couleurs d'Alternative Mutualiste, les mutuelles adhérentes appelant ainsi leur attachement au régime

de protection sociale créé par Ambroise Croizat et à ses mots : « La retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort. »



Tant que le gouvernement n'aura pas annulé sa réforme, les mutualistes seront dans la rue pour défendre les retraites.

Dans tous les territoires mutualistes, la mobilisation a été grande pour dire non à la réforme des retraites, sous les couleurs d'Alternative Mutualiste.

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Écouter Voir: par et pour les mutualistes!

Persuadés que nos valeurs marquent la différence, la nouvelle campagne de communication d'Écouter Voir, optique et audition mutualistes, entend remettre le mutualisme dans la tendance!

Et si notre modèle mutualiste correspondait exactement aux attentes actuelles des consommateurs? Et si nos valeurs étaient incarnées par vous, nos nouveaux mutualistes? Avec la campagne #callmeamutualist, Écouter Voir entend bien remettre le mutualisme sur le devant de la scène.

« Voir plus loin que le bout de son nez »...

... c'est un beau slogan, mais c'est bien plus que ça. Cela signifie que, chez Écouter Voir, nous avons conscience

que nos actes ont des conséquences et nous faisons en sorte qu'elles soient positives. Au centre de notre démarche, l'humain, la solidarité, le bien commun, l'accès à la santé pour tous et la protection de l'environnement. Pour ce faire, nous choisissons pour nos marques des matériaux durables, recyclés et recyclables, nous privilégions le "fait en France", et nous contribuons, par nos bénéfices, à l'économie sociale et solidaire.

Moderniser le mutualisme

« Il s'agit de rafraîchir et de moderniser l'image du mutualisme, modèle parfois perçu comme complexe et opaque, et de défendre sa légitimité dans le secteur de la santé auditive et visuelle », explique Benoît



Grisoni, directeur de la communication d'Écouter Voir. Sur Internet, par voie d'affichage, dans la presse et à la télévision, cette campagne s'est déployée du 1^{er} février au 12 mars pour faire connaître haut et fort les valeurs qui nous meuvent et qui doivent compter dans la société.

L'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc est fière de porter ces valeurs sur la région Haute-Savoie / Ain, et de représenter les nouveaux mutualistes! Et vous, quel mutualiste êtes-vous?

En savoir + : www.ecoutervoir.fr/
nous-decouvrir/engager-par-nature/

La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents!

RÉSEAU DE SOINS: HAUTE-SAVOIE - AIN - RHÔNE

RÉSEAU OPTIQUE: ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

Anancy: 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 00
Annessasse: 51, avenue de la Gare	04 50 38 51 45
Cluses: 2, avenue des Lacs, la Sardagne	04 50 98 44 28
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 11
Rumilly: 46, avenue Gantin	04 50 64 57 21
Sallanches: 95, rue du Mont Joly	04 50 58 00 15
Thonon-les-Bains: place Jules Mercier - Le Concorde	04 50 71 76 31
Ferny-Voltaire: ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie	04 50 99 49 30

CENTRES DE SANTÉ

OPHTHALMOLOGIE

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 37 13

ORTHODONTIE

Anancy: 3, route du Périmètre	04 50 27 56 45
Annessasse: 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 75 24
Rumilly: 13, place de la Manufacture	04 50 64 53 22

IMPLANTOLOGIE

Annessasse: 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Thonon-les-Bains: 8, avenue du Général de Gaulle	04 50 26 64 40

DENTAIRE

Anancy: 5-7, rue de la Gare	04 50 45 20 47
Anancy-le-Vieux: 18, chemin des Cloches	04 50 23 90 80
Annessasse: 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Faverge: 45, rue Victor Hugo	04 50 05 23 68
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Rumilly: 46, avenue Gantin	04 50 64 53 22
Sallanches: 95, rue du Mont Joly	04 50 47 93 94
Thonon-les-Bains: Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle	04 50 26 64 40
Lyon 6^e: 80, rue d'Inkermann	04 72 35 02 13

ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

Anancy: 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 09
Annessasse: 51, avenue de la Gare	04 50 38 99 00
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 71 62
Rumilly: 46, avenue Gantin	04 50 64 52 23
Sallanches: 31, rue du Mont-Joly	04 50 58 44 60
Thonon-les-Bains: 3, rue de l'Hôtel Dieu	04 50 26 76 11

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Bons-en-Chablais: 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo	04 50 36 16 68
---	----------------

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 94 79
Douvaine: 1, rue du Champ de Place	04 50 94 00 43

RÉSEAU DE SOINS: LOIRE

CENTRES OPTIQUES

Feurs: 2, rue Philibert Mottin	04 77 26 30 78
Montbrison: 36, boulevard Lachèze	04 77 58 56 86
Rive de Gier: 35, rue Jules Guesde	04 77 93 42 12
Roanne: 14, rue Roger Salengro	04 77 72 97 66
Saint-Étienne: 1, place Waldeck Rousseau	04 77 41 11 70
Saint-Romain-Le-Puy: 6, place de l'Hôtel de Ville	04 77 96 23 01

CENTRES DENTAIRES

Boën: 44, rue de la Chauz	04 77 97 37 37
Mably: rue Beaumarchais	04 77 70 46 46
Roanne: 14, rue Roger Salengro	04 77 72 43 77
Saint-Étienne: 70, rue des Acières	04 77 93 53 50
Savigneux (Pôle Santé): 5, bis rue de Lyon	04 77 58 73 03

CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

Roanne: 14, rue Roger Salengro	04 77 72 01 31
---------------------------------------	----------------

RÉSEAU DE SOINS: DRÔME - ARDÈCHE

CENTRES OPTIQUES

Annonay: 15, place des Cordeliers	04 75 33 01 00
Aubenas: 18, boulevard Pasteur	04 75 35 09 10
Le Teil: 29, rue République	04 75 49 09 35
Romans-sur-Isère: 57, place Jean Jaurès	04 75 05 30 25
Tourmon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch	04 75 07 17 13
Valence: 30, avenue Victor Hugo	04 75 41 28 98

CENTRES DENTAIRES

Pierrelatte: 6, avenue de la Gare	04 75 01 61 80
Tourmon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Cheyliard: 30, rue de la République	04 75 64 30 11
Le Teil: 29, rue République	04 75 00 19 10
Tourmon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SANTÉ

Romans-sur-Isère: 3, rue du Puy	04 75 02 26 82
Romans-sur-Isère: avenue du Maquis	04 75 70 29 59

Les femmes injustement (re)traitées

Les femmes vont devoir travailler encore plus longtemps que les hommes. Cette conséquence du projet de réforme des retraites sur la vie des femmes est une injustice majeure.

«**C**ontre la réforme des retraites. Un combat féministe », c'est avec ce titre que l'hebdomadaire *Politis* a organisé mi-février un meeting où syndicaliste, chercheuse, caissière, élues locales, infirmière, historienne, militantes associatives, députée, avocate sont venues dénoncer le caractère injuste et sexiste de la réforme. À savoir, principalement, le report d'âge qui rend inutiles les trimestres accordés au titre de la maternité, la non-reconnaissance de la pénibilité pour nombre de métiers souvent exercés par des femmes, les montants plus faibles des pensions.

Miroir grossissant des inégalités

En somme, la réforme maintient les inégalités que rencontrent les femmes dans leur vie active sur les salaires, le type d'emploi, l'accès aux responsabilités, les discriminations de genre, les maternités et la charge des enfants.

Si on a dénoncé depuis quelques années les inégalités salariales – sans que l'index sur ces

inégalités change d'ailleurs grand-chose aux 22 % d'écart entre les hommes et les femmes –, la pénibilité et la plus grande précarité des femmes sont invisibilisées. La réforme va accroître la paupérisation des femmes senior.

D'ores et déjà, 25 % des retraités touchent des pensions inférieures à 1 200 euros, 40 % des femmes pour 15 % des hommes.

Femmes et retraitées, la double peine

Pour l'économiste Rachel Silvera, maîtresse de conférences à l'université Paris-Nanterre, le recul de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation vont mettre en difficulté les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à avoir des carrières incomplètes, ce qui représente 40 % des départs à la retraite chez les femmes.

Les plus pénalisées seront celles qui s'arrêtent dans leur carrière pour s'occuper des enfants jusqu'à la maternelle, celles qui n'ont pas fait d'études longues, celles qui occupent des emplois à temps partiel (des femmes à 80 %), celles qui ne sont pas entrées assez tôt sur le marché du travail pour être en carrière longue et pas assez tard et diplômées pour être cadres.

Voilà qui a tout d'une réforme anti-femmes !

EN CHIFFRES

9 mois : c'est le temps en plus que les femmes nées en 1972 devront travailler, contre 5 mois de plus pour les hommes nés la même année.

22,1% des femmes retraitées et divorcées vivent sous le seuil de pauvreté contre 13 % des hommes retraités et divorcés.

40% : c'est l'écart aujourd'hui des montants de pensions dites de droit direct entre les femmes et les hommes.

20% des femmes (et 10 % des hommes) attendent leurs 67 ans et l'âge d'annulation de la décote pour partir à la retraite, faute d'avoir cotisé le nombre de trimestres suffisant.

Elles sont apparues en 2019, lors du premier projet de réforme des retraites du président Macron et ont renfilé leur blouse bleue de travail en 2023. Les Rosies, comme elles se nomment, sont des militantes féministes d'Attac et dénoncent la réforme des retraites, particulièrement pénalisante pour les femmes. Ces militantes féministes se sont emparées de l'image de Rosie la riveteuse, icône de la culture populaire américaine et symbole féministe. Au bleu de travail s'ajoutent les gants de ménage, qui symbolise la double journée des femmes et le fameux fichu rouge.



L'asso qui crée du lien]

ASSOCIATION AILE

Se former pour s'insérer

Née en 1998, l'association AILE (Association d'intérêts vers la logique à l'emploi) est basée dans le Vaucluse. Si, à l'origine, son engagement va vers l'alphabétisation de personnes en difficulté, elle a depuis étoffé son offre, notamment avec une auto-école sociale.

« Notre premier engagement, c'est l'alphabétisation », nous confie Christian Parédès, directeur de l'association AILE. Grâce à l'agrément de France Éducation, les bénévoles de l'association font passer les tests de français aux personnes demandeuses de la nationalité française.

Mais, face au constat que ces personnes, notamment les femmes, ne savent pas faire de vélo, l'association ouvre une école de vélo.

Du code de la route à l'auto-école sociale

Puis, rapidement, la nécessité de connaître le code de la route s'est fait jour auprès des personnes suivies. L'auto-école sociale était née!

« Le code de la route tel qu'il est proposé dans les auto-écoles marchandes n'est pas adapté à tout le monde, en particulier aux gens qui ont des problèmes de lecture. Les questions ne sont pas évidentes et les subtilités sémantiques des

questions peuvent induire les personnes que nous suivons en erreur », précise Christian Parédès. AILE fait donc autrement, en faisant œuvre de pédagogie grâce au code commenté.

Avoir le permis pour s'insérer dans la société

Avoir le permis est signe de liberté mais c'est également un marqueur d'insertion dans la société. « Pour les recruteurs, quelqu'un qui n'a pas le permis est mal vu. Il manque forcément de compétences ou d'initiative. Or, le permis est cher et le code compliqué à comprendre », ajoute le directeur de l'association.

Grâce aux subventions et à une petite participation du candidat selon ses revenus, le code et le permis sont à la portée de tous.

VOS MUTUELLES S'ENGAGENT

LA MUTUELLE ENSEMBLE ET L'ASSOCIATION AILE

En ce début d'année 2023, l'association AILE est intervenue auprès des adhérents de la mutuelle Ensemble pour une action de sensibilisation à la sécurité routière, animée par Roseline Tamisier, bénévole de l'association. Une matinée conviviale qui a permis aux adhérents de faire le point et de se remettre à niveau sur le code de la route et sur les dangers de certaines conduites (alcool, drogues notamment).



En savoir +

www.autoecolesociale-aile.com

Le Secours populaire français

Faire reculer la précarité en constante augmentation, telle est la mission du Secours populaire français. Dans le Morbihan, comme ailleurs en France, cela passe par une mobilisation de tous les instants pour les 200 bénévoles.

Depuis 1981, la fédération du Morbihan du Secours populaire français intervient auprès des populations pauvres et précaires pour leur apporter soutien alimentaire, administratif et aides financières ponctuelles.

Toujours plus de précarité

Et depuis le COVID-19, le constat est alarmant. Pour la trésorière de la fédération du Morbihan, Claudine Celdran, la précarité ne fait qu'augmenter. « Cela s'est accentué au moment du COVID,

puis il y a eu une stagnation, et là, ça reprend, avec des publics qu'on ne voyait pas avant : les salariés pauvres et les étudiants ». Le coût de la vie et le chômage qui augmentent ainsi que la baisse des aides de l'État ne sont pas étrangers à cette aggravation de la pauvreté.

Des actions solidaires pour contrer la détresse

En 2021, ce sont ainsi plus de 450 000 repas qui ont été distribués sur le département du Morbihan.

« L'aide alimentaire est importante, tout comme celle aux produits d'hygiène, dont la demande ne cesse d'augmenter, l'aide vestimentaire ou administrative. En 2022, nous avons répondu présents pour plus de 16 000 personnes. Nous avons également mis en place un Solidaribus, qui vient en aide aux étudiants et aux personnes en milieu rural » précise Claudine Celdran.

Le Secours populaire a besoin de vous

L'association vit de subventions, de plus en plus compliquées à obtenir, des fruits de ses initiatives et des dons. L'augmentation constante du nombre de personnes aidées est un enjeu important et ne peut se passer de votre solidarité.

Pour faire un don, rendez-vous sur le site Internet du Secours populaire, rubrique « Je fais un don ».



VOS MUTUELLES S'ENGAGENT

LA FÉDÉRATION DU MORBIHAN DU SECOURS POPULAIRE ET MUTUALE

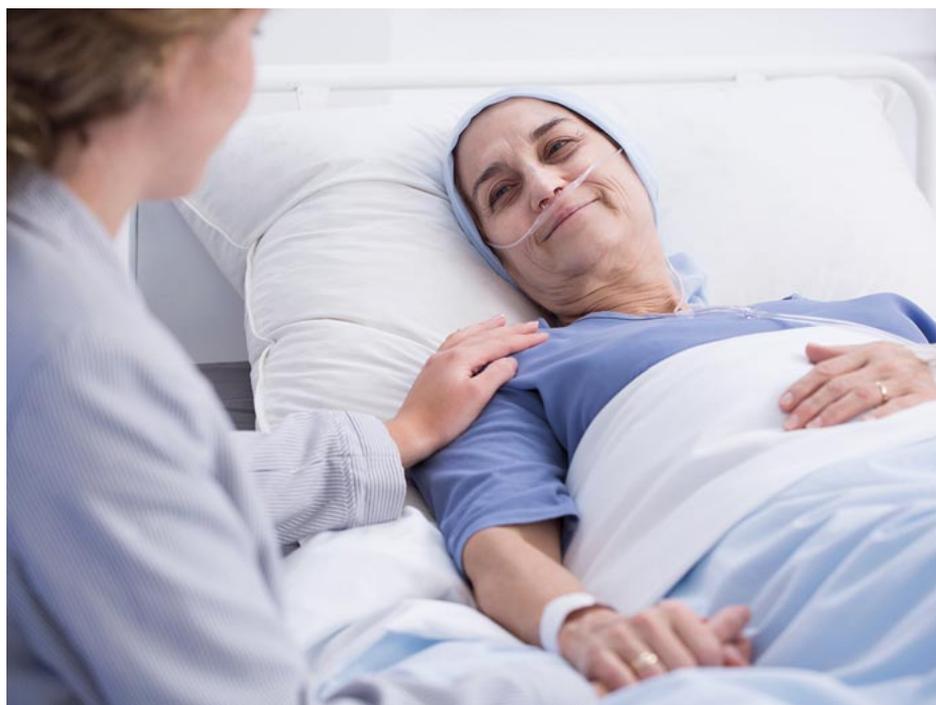
En novembre dernier, la section Bretagne a en partie fait don du fruit de la vente des tableaux de Viviane et Georges Krynicki au Secours populaire. Une action solidaire qui a permis de rendre hommage au couple fondateur de la Mutuelle Familiale de Bretagne, aujourd'hui section Bretagne de Mutuale.



En savoir +

www.secourspopulaire.fr

Fin de vie : le débat est enfin ouvert



Depuis le mois de décembre, les 185 membres de la Convention citoyenne CESE sur la fin de vie tirés au sort sont chargés d'enrichir le débat sur ce sujet sensible et complexe.

La question de la fin de vie ressurgit régulièrement dans le débat public lorsqu'une personne se trouve confrontée à des souffrances inapaisables et des maladies incurables. Les 185 citoyens de la Convention voulue par le gouvernement ont été chargés, de décembre 2022 à mars 2023, de répondre à cette question centrale : « *Le cadre de l'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ?* ».

Des lois, mais peu de réponses

Plusieurs lois ont été promulguées depuis 1999 – la dernière, la loi dite Léonetti, date de 2016 –, donnant aux patients le droit à une fin de vie digne et apaisée. La mise en place des directives anticipées, que les médecins sont obligés de respecter, a permis de limiter l'acharnement thérapeutique, et de donner la possibilité aux médecins, dans des cas balisés, de pratiquer une sédation profonde sur toute personne dont la souffrance serait vécue comme insupportable.

Pour autant, aucune de ces lois n'a jusqu'à présent dépénalisé ou autorisé l'euthanasie et le suicide assisté, contrairement à ce qui se pratique ailleurs en Europe, contraignant les citoyens qui désirent mourir plus vite et dignement à aller chercher des solutions hors de France.

L'euthanasie, un impensé hypocrite

Pour le président d'honneur de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, Jean-Luc Roméro-Michel, « *on voit bien que, dans notre pays, on meurt mal* ».

Favorable à l'instauration d'une loi autorisant l'euthanasie et le suicide assisté, celui-ci dénonçait

dans un rapport parlementaire de 2018 l'hypocrisie de l'euthanasie, rappelant que, chaque année, près de 4 000 euthanasies clandestines étaient pratiquées, n'offrant aucune garantie pour les patients, leurs proches et les équipes soignantes. Parmi ces euthanasies illégales, 80 % sont pratiquées sans que le patient n'en ait fait explicitement la demande. Il est donc nécessaire d'encadrer la pratique.

Une absence de "culture palliative"

Dans le même rapport, la députée Caroline Fiat pointe l'absence de culture palliative en France, et cinq ans après, les services hospitaliers sont de moins en moins capables de prendre en charge le "mourir".

En France, seules 20 % des personnes qui devraient bénéficier de soins palliatifs y ont accès. Et c'est un véritable problème car cet accès devrait être le préalable à toute procédure d'euthanasie ou de suicide assisté. En outre, la France a l'habitude d'opposer le curatif et le palliatif, et de voir ce dernier comme un échec du soin.

Au centre de la réflexion, la dignité

À l'issue des neuf week-ends de travail, de débats et d'auditions, les réflexions des membres de la Convention citoyenne pour la fin de vie les ont conduits à rappeler la nécessité de donner de l'autonomie et de l'autodétermination à toute personne en situation de fin de vie.

Pour ce faire, une évolution de la loi de 2016 semble inéluctable, mais ce sera au gouvernement de décider quelles suites donner à ces travaux du CESE.



En savoir +

www.conventioncitoyennesurlafindevie.licece.fr



18 ORGANISATIONS S'ENGAGENT POUR CONSTITUER UN PACTE PROGRESSISTE SUR LA FIN DE VIE

L'ambition est forte : que chaque personne soit effectivement égale en droit et libre de ses choix, en faisant évoluer le cadre légal sur la fin de vie. Les 18 organisations de la société civile, dont Mutuale, entendent faire peser leur parole à hauteur de l'enjeu que représente la fin de vie.

Parler d'une même voix, pour être plus forts, mieux entendus et mieux compris. Pour Mutuale et les 17 autres organisations signataires du Pacte progressiste sur la fin de vie, s'allier sur ce sujet est un enjeu de société. Le cadre légal actuel de la fin de vie n'est pas adapté et « doit évoluer, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos concitoyens. [...] Il importe qu'en France, chaque personne ait le droit et puisse réellement décider et faire respecter son libre choix de parcours de vie jusqu'au bout. ». Cette force progressiste et républicaine se retrouve sur des valeurs de respect de la liberté de choisir et d'agir, d'accès aux soins palliatifs pour tous, et appelle à créer une loi protégeant les personnes atteintes de maladies grave et incurable qui demanderaient une aide active à mourir.

LE SYNDROME PRÉMENSTRUEL

Un réel impact sur la santé



Selon l'INSERM, une femme a ses règles pendant environ 38,2 ans au cours de sa vie. Pour 80 % d'entre elles, le cycle menstruel a un impact certain sur leur santé. Pour 20 à 40 % des femmes, celui-ci provoque des troubles plus importants, appelés syndrome prémenstruel (SPM). La rédaction de *Bonne Santé Mutualiste* fait le point sur le SPM, qui reste en 2023 un enjeu négligé de santé publique.

Déjà décrit dès 1931, le syndrome prémenstruel commence généralement plusieurs jours avant les règles et disparaît peu après leur arrivée. Souvent tourné en dérision, voire largement ignoré, le SPM peut être désagréable, pénible ou totalement handicapant.

En 2022, une vaste étude des universités de médecine de Baltimore et de Virginie a recueilli le témoignage de près de 240 000 femmes de 18 à 55 ans au sujet de leur cycle. L'objectif était de documenter les effets du SPM et sa prévalence dans le monde. Les résultats de cette première étude d'ampleur sur le sujet montrent que le SPM est aussi commun que méconnu médicalement parlant.

Des symptômes physiques et psychiques courants

Parmi les symptômes courants du SPM, les femmes interrogées indiquent les fringales alimentaires, les sautes d'humeur, l'anxiété et la fatigue. Suivent la sensibilité mammaire, les troubles digestifs, les maux de tête et les troubles du sommeil. Autant d'effets secondaires qui peuvent avoir un impact sur la vie quotidienne et le bien-être des femmes, généralement sommées de souffrir en silence. D'autant qu'il concerne les femmes sans distinction d'âge ou d'état de santé.

Quand le SPM devient handicapant

Elles sont moins de 5 % à subir la forme grave du SPM, appelé le trouble dysphorique prémenstruel (TDPM). Là, les règles s'accompagnent de symptômes impactant de manière importante la vie des femmes : sautes d'humeur et colères marquées, irritabilité, augmentation des conflits interpersonnels, diminution de l'intérêt pour la vie quotidienne, sentiment d'être submergée et de perte de

contrôle, voire idées suicidaires. Souvent sous-diagnostiqué, le TDPM est grave au point de perturber les activités quotidiennes.

Mais d'où vient ce SPM ?

Comme la santé féminine a largement été ignorée des études médicales, on ne connaît pas vraiment les causes du SPM. Tout au plus peut-on supposer que les hormones jouent un rôle important dans la survenue des symptômes. Des prédispositions génétiques pourraient également jouer un rôle dans la nature et la gravité de ces derniers. Enfin, des carences en sérotonine (molécule qui permet la communication entre les neurones), en magnésium et en calcium sont évoquées.

Établir un diagnostic

Du SPM le plus léger aux troubles les plus graves, il convient de rappeler que les douleurs liées au cycle menstruel ne sont pas normales et qu'il faut consulter dès qu'elles affectent le quotidien.

Le médecin peut ainsi demander à la patiente de tenir un journal précis des symptômes, sur plusieurs cycles, et d'en décrire les impacts physiques et émotionnels.

On peut soigner les symptômes mais pas la cause

Sans identification précise des causes, on ne peut que tenter d'en réduire les symptômes. Généralement, les femmes s'automédiquent à l'aide d'antalgiques, d'anti-inflammatoires et d'antispasmodiques. Il est en outre recommandé d'adopter des mesures d'amélioration de l'hygiène de vie : pratiquer une activité physique régulière, prendre le temps de se relaxer, bien dormir, éviter la caféine et l'alcool, manger moins de sucres rapides mais plus de sucres lents et de protéines. La pilule contraceptive ainsi que les inhibiteurs de capture de la sérotonine peuvent améliorer les symptômes.

LE CONGÉ MENSTRUEL, LES FRANÇAISES DISENT OUI

Selon une étude Ifop (octobre 2022), deux tiers des salariées françaises se déclarent favorables à l'instauration d'un congé menstruel en entreprise, pour les femmes souffrant de règles douloureuses. Mais est-ce une avancée ?

En France, seules quelques entreprises l'ont adopté. En Espagne en revanche, le congé menstruel a été adopté légalement en décembre dernier et s'appliquera à toutes les femmes souffrant de douleurs menstruelles et dont le travail pourrait être affecté. Pour la journaliste Élise Thiébaud, si le congé menstruel peut soulager « les femmes les plus précaires qui occupent les métiers les plus pénibles », celui-ci peut être un frein à l'embauche des femmes, notamment celles souffrant d'endométriose. Pour la militante Ophélie Latil, le congé menstruel serait contreproductif : en renvoyant les femmes à la maison sans prendre en charge médicalement leurs maux, ce congé valide la douleur des femmes alors que les règles demeurent un tabou au sein des entreprises et peut conduire à des discriminations et des remarques sexistes.

Le “kiné”, un spécialiste qui nous veut du bien

Spécialiste du traitement des troubles du mouvement et de la motricité, ainsi que des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute a un vaste champ d'action et notre santé à portée de mains!

Le ou la “kiné”, comme on dit, assure la rééducation des personnes atteintes de paralysie, de troubles neurologiques. Il intervient auprès des accidentés, des asthmatiques, des covidés. Il aide des personnes souffrant d'affections respiratoires, circulatoires, rhumatismales à retrouver l'usage des fonctions motrices normales. Il soulage également la douleur en cas de lombalgie, torticolis, entorses, traumatismes dus à un accident ou conséquences du vieillissement.

Sur prescription et sur mesure

Le ou la kiné intervient sur prescription médicale. Le gouvernement a récemment proposé qu'il soit possible de le consulter directement, sans passer par son médecin traitant, comme les infirmières de pratique avancée (lire notre article page 3).

DES KINÉS FRANÇAIS FORMÉS À L'ÉTRANGER

Plus d'un kinésithérapeute sur quatre exerçant en France a obtenu son diplôme dans un autre pays. Or, 60 % des diplômés dans un autre pays de l'UE sont... de nationalité française. Il ne s'agit donc pas d'un afflux de kinés étrangers mais du résultat d'une stratégie de formation. Beaucoup de jeunes Français, pour contourner le numerus clausus, partent se former en Belgique, mais aussi plus récemment en Espagne, en Roumanie ou encore en Allemagne. Ainsi en 5 ans, le nombre de Français inscrits à l'Ordre des kinésithérapeutes avec un diplôme espagnol a été multiplié par 5, avec un diplôme roumain par 3, un diplôme allemand par 2. Une fois le DU en poche, il faut cependant faire une demande d'autorisation d'exercice. En 2019, 70 % des demandeurs ont obtenus le droit d'exercer sur le territoire national, ce qui représentait tout de même 2 000 professionnels alors que le numerus clausus n'ouvre que 3 000 places chaque année.



Cependant, pour l'heure, qu'il exerce en libéral, en hôpitaux, en centres de rééducation fonctionnelle, en maisons de retraite ou en EHPAD, le kiné travaille toujours à partir du diagnostic du médecin et de l'examen des radiographies. Mais c'est à partir de son propre examen clinique qu'il ou elle décide du traitement à mettre en pratique, les massages, les exercices et les mouvements qui seront réalisés par le patient sous son contrôle. Le kiné peut travailler de façon manuelle ou à l'aide d'instruments. Il utilise des crèmes antalgiques et des onguents, la chaleur ou le froid, l'électricité. Il peut aussi moduler l'intensité du geste suivant les besoins. Bref, c'est du sur mesure.

Un rôle éducatif

Bien souvent, le ou la kiné a un rôle éducatif : il donne au patient des conseils pour s'auto-rééduquer et pour prévenir la réapparition des symptômes. La profession joue ainsi un rôle dans la prévention des troubles musculo-squelettiques, des risques de chutes chez les seniors et de la perte d'autonomie en général.

Avec les infirmières, les kinés sont aussi une clé dans le virage ambulatoire, où ils sont associés dans des équipes pluridisciplinaires. D'ailleurs, en nombre de praticiens, il s'agit de la 4^e plus importante profession de santé après les infirmières, les aides-soignantes et les médecins.

PARCOURS ET REPÈRES

Formation : Le masseur-kinésithérapeute est titulaire du DU (diplôme d'État) de masseur-kinésithérapeute qui s'obtient en 5 ans.

Numerus clausus : Le numerus clausus augmente d'environ 1 % par an de puis 2016. Pour 2022-23, le quota a été fixé à 3031 places en Institut de formation.

Salaires : dans la fonction hospitalière, le kiné démarre à 1 900 € net mensuel pour atteindre en fin de carrière 3 550 €.

Nombre de professionnels : 91 485 masseurs-kinésithérapeutes exercent en France (Métropole et Dom).

Profil : en 2022, l'âge moyen est de 41 ans, avec 9 % qui ont moins de 30 ans. 52 % sont des femmes et 48 % des hommes, ce qui montre que la féminisation de la profession est amorcée.

Secteur : 85 % exercent en libéral : 52,5 % des libéraux sont des hommes et 47,5 % des femmes. Seuls 15 % optent pour le salariat : 31,4 % des salariés sont des hommes et 68,6 % sont des femmes.

Présence sur les territoires : Les régions les mieux dotées sont la région PACA et l'Occitanie avec respectivement 195 et 191 kinés pour 100 000 habitants. Les régions les moins bien dotées sont les régions Centre-Val de Loire et Normandie avec 90 et 87 kinés pour 100 000 habitants. Les Antilles et la Guyane ont la plus forte augmentation du nombre de kinés (+47,4 % par rapport à l'année dernière).

Sources : Adeli/Drees/Ordre des kinésithérapeutes

Environnement et maladies chroniques: tout est lié

Dès la vie in utero, nous sommes exposés à nombre de facteurs extérieurs, liés à l'environnement, qui ont des conséquences sur notre santé tout au long de la vie, et qui peuvent conduire à l'apparition de maladies chroniques.

C'est ce qu'on appelle l'exposome.

En France, plus de 20 millions de personnes sont concernées par des soins liés à une maladie chronique, soit 35 % de la population. Cette prévalence, en hausse constante, a plusieurs facteurs, soulignés par les travaux de l'Assemblée nationale (Michel Chassang et Anne Gautier) en 2019. Mais ce qui revient dans les diverses études parues ces dernières années, c'est l'implication de l'exposome dans le développement de ces maladies chroniques.

L'exposome

En 2005, l'ancien directeur du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le Dr Christopher Wild, définissait l'exposome comme l'analyse de l'exposition à des « facteurs extérieurs et environnementaux que subit l'organisme de la conception à sa fin de vie ». En d'autres termes, l'exposome est l'évaluation de tous les facteurs de risque de développer des maladies chroniques qui ne sont pas génétiques : polluants, particules fines, perturbateurs endocriniens, qualité de l'eau, pollution sonore et lumineuse, radiations, alimentation, pesticides, UV...

Des maladies dites "de civilisation"

Selon l'étude menée par les scientifiques du Barcelona Institute for Global Health parue dans la revue *Nature Communications*, « 70 à 90 % du risque de développer une maladie serait déterminé par notre exposome ». Ces maladies dites "de civilisation" ou chroniques sont connues depuis de nombreuses années : diabète, cancers non génétiques, maladies cardiovasculaires et respiratoires, troubles neurologiques... La récente étude montre donc que nos modes de vie et l'environnement dans lequel nous évoluons sont responsables de ces maladies.

La vulnérabilité des 1000 premiers jours

Pour les auteurs de l'étude sur l'exposome, le « début de la vie est un moment particulièrement important » car c'est une période de développe-



ment vulnérable, où les expositions à des polluants ou des toxiques peuvent avoir des effets prononcés au niveau moléculaire. En septembre 2020, la commission "1 000 premiers jours" présidée par Boris Cyrulnik l'affirmait déjà : « La période des 1 000 premiers jours est une période où l'exposition aux substances toxiques est la plus dangereuse. » L'environnement au sens large joue ainsi l'effet d'un "programmateur", dès le début de la grossesse, des principales fonctions biologiques.

Ce que nous pouvons faire

CQFD, réduire l'exposition aux polluants dès le plus jeune âge permettrait de réduire, à l'âge adulte, la survenue de nombreuses maladies chroniques.

S'il est possible de changer certains comportements à l'échelle individuelle (éviter d'acheter des produits manufacturés et alimentaires contenant des polluants, etc.), c'est à l'échelle sociétale que les choses doivent bouger, en impliquant les collectivités, les gouvernements et les industriels. Ceux-ci doivent prendre en compte le fait que les activités humaines sont délétères à l'environnement et à la santé humaine.



En savoir +
www.1000-premiers-jours.fr/fr

BB SANTÉ, LE BAGAGE SANTÉ DE BÉBÉ SANS POLLUANT

En tant qu'actrice de santé et de prévention, la Mutuelle de France Unie a mis en place un Bagage Santé de Bébé sans aucun polluant, pour accueillir les bébés en toute sécurité et accompagner les parents dans la sensibilisation aux enjeux de la santé-environnement. Dans un sac en coton bio, une cuillère en bois de cerisier, un doudou certifié EKO-TEX®, des lingettes lavables en coton bio et un linge en coton EKO-TEX® permettent à l'enfant de grandir et de se développer dans un environnement le plus sain possible.



Le sac bandoulière
100% coton bio certifié GOTS



Les cuillères en bois
Label FSC® (bois de cerisier)



Le doudou
EKO-TEX® Standard 100 (polyester) Amfori BSCI



Les lingettes
100% coton bio certifié GOTS



Le linge
EKO-TEX® Standard 100 (100% coton)

Ta santé t'appartient!]

Le droit d'aimer qui vous voulez

À partir de l'adolescence et souvent même avant, il n'est pas rare de se questionner sur ses sentiments et ses désirs. Qui on aime? Quelles personnes nous attirent? Qui nous procure du désir? Il existe bien des catégories d'orientation sexuelle, mais elles ont toutes une chose en commun: le droit d'aimer qui l'on veut.

L'orientation sexuelle ne se choisit pas et ne doit pas non plus se subir: l'une n'est pas mieux que l'autre, même si l'hétérosexualité constitue la norme sociale. L'important, c'est de vivre en accord avec ses attirances.

Différents types d'orientation sexuelle

Il existe plusieurs types d'orientation sexuelle, dont la plus connue et la plus socialement acceptée est l'hétérosexualité, soit le fait d'être attiré

par le genre opposé. L'homosexualité concerne le fait d'être attiré par le même genre que soi, tandis que la bisexualité consiste en une attirance pour des personnes du même genre ou du genre opposé. Elle est à différencier de la pansexualité, qui a tendance à effacer le genre pour se concentrer sur la personne. Une orientation sexuelle dont on parle peu, c'est l'asexualité,

c'est-à-dire le fait de ne ressentir aucune attirance sexuelle pour personne.

Comment savoir?

Se poser des questions sur son orientation sexuelle peut être effrayant d'autant plus si nos désirs sont moins acceptés socialement que l'hétérosexualité. Pour le collectif En Avant Toute(s), « l'important, c'est d'avancer à [son] propre rythme car cela peut être déstabilisant ». Une chose est sûre, toutes les orientations sexuelles sont légitimes. L'important étant de respecter ses désirs, ses envies et ses limites, de faire de même avec ceux de son ou de ses partenaires, et de ne pas oublier de se protéger, quelle que soit la situation. Rappelons-le: personne n'a le droit de nous imposer une orientation sexuelle qui ne serait pas la nôtre ou de nous interdire de vivre selon nos préférences.

SEXE, IDENTITÉ DE GENRE, ORIENTATION SEXUELLE?

Il est parfois compliqué de s'y retrouver parmi les termes qui fleurissent dans les médias ces dernières années. On fait le point sur trois termes importants et différents.

SEXE: le sexe renvoie à un ensemble d'attributs biologiques que l'on reçoit à la naissance: hormones, chromosomes et organes sexuels. Il nous classe en homme, en femme ou en intersexe, c'est-à-dire avec des caractéristiques qui ne correspondent pas aux définitions binaires.

IDENTITÉ DE GENRE: c'est le genre auquel on se sent d'appartenir, l'identité dans laquelle on se perçoit, au-delà de ses caractéristiques sexuelles. Le genre est un ensemble de rôles et de comportements socialement construits et assignés aux personnes de tel ou tel sexe. Mais rien n'étant gravé dans le marbre, chacun peut s'identifier au genre qui lui correspond.

ORIENTATION SEXUELLE: on l'a vu plus haut, l'orientation sexuelle n'a rien à voir avec le genre ni avec le sexe. Il s'agit ici du mode principal d'attraction d'une personne. On ne la choisit pas mais notre orientation sexuelle peut varier au cours de la vie.

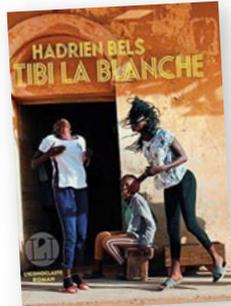
 **En savoir +**
www.commentonsaime.fr

Le 9 juin 2023, la treizième édition de l'événement littéraire TReQ (Trois Romans en Questions), organisé par LCE 74 et soutenu par la Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, verra s'affronter de nombreuses équipes autour des trois romans suivants.

Tibi la Blanche

Hadrien Bels
Éditions L'Iconoclaste / 2022 / 20€
Près de Dakar, c'est bientôt le bac. Trois amis qui viennent de milieux sociaux différents et ont des rêves d'avenir opposés: Issa veut devenir styliste, Neurone – le premier de la classe – veut intégrer une école

prestigieuse en France et Tibité – "Titi la blanche" – va, c'est sûr, retourner en France. Ce moment, raconté par Hadrien Bels, va changer à jamais leur vie.



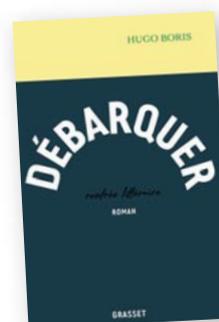
Les Silences d'Ogliano

Elena Piacentini
Éditions Actes Sud / 2022 / 19,50€
Alors qu'un riche héritier fête à la Villa rose la fin de ses études, les événements s'enchaînent et un drame survient. Dans ce Sud imaginaire, les secrets de famille transmis de génération en génération sont légion et il est difficile de s'extraire d'une lignée, d'une classe, d'une hérédité et des traditions. Un roman sur l'injustice sociale et la volonté de changer le monde.



Débarquer

Hugo Boris
Éditions Grasset / 2022 / 19€
C'est l'histoire de deux trajectoires de vie que raconte l'auteur Hugo Boris. Celle d'Andrew, ancien vétéran, qui trouve la force de venir seul en Normandie, sur les traces du Débarquement auquel il a participé en 1944. C'est celle de Magali, dont le mari a disparu sans laisser de trace, la laissant avec deux enfants et des questions.



Assurance Habitation : l'offre spéciale qui donne des ailes.

Vous assurez, vraiment !

**2 mois
offerts***

du 06/03 au 28/04

Les + Mutuelle

- + Assistance 24 h/24, 7 j/7
- + Franchise personnalisable
- + Remboursement de votre mobilier en valeur à neuf pendant 5 ans



Réalisez votre devis en agence

Entis * Voir conditions en agence. Communication 2023. Illustration : Shutterstock. Document non contractuel

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°101

GAGNEZ UNE SMARTBOX BIEN-ÊTRE EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner une smartbox bien-être !

1/ Quel antalgique est victime d'une pénurie ?

- Le paracétamol L'aspirine La morphine

2/ Quels sont les principaux pays fabricants de médicaments ?

- Les pays américains Les pays africains
 Les pays asiatiques

3/ Quel est l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes ?

- 22 % 18 % 26 %

4/ Quelles seraient les principales responsables du SPM ?

- Les neurones Les hormones
 Les défenses immunitaires

5/ Qu'est-ce que l'exposome ?

- Les facteurs de risques génétiques
 Les facteurs de risques extérieurs et environnementaux
 Les facteurs de risques sociétaux

Pour participer, retournez le coupon avant le 31 mai 2023 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____